

Piscine

C'est par une demande de subvention que s'est réglée du moins pour le moment la question de la piscine au conseil municipal de La Baie.

En page A 2

Les deux chefs

A Alma, un conseiller s'oppose à ce que la ville paie les dépenses de l'ancien chef Lavoie. Il pose la question: Combien y a-t-il de chefs de police à Alma?

En page A 3

Reprise de la CECO

A la reprise de ses audiences la Commission d'enquête sur le crime organisé entend démontrer comment les membres du crime organisé se sont infiltrés dans le monde des affaires.

En page A 7

Banque de Montréal

Le président de la Banque de Montréal a affirmé hier qu'il n'était pas du tout question de déménager le siège social de la banque.

En page B 5



Affaire Gilmore

Gary Mark Gilmore est devenu le premier condamné à mort exécuté aux Etats-Unis depuis près d'une décennie. Gilmore a été exécuté hier quelques minutes après le rejet par une Cour d'appel de l'Utah d'une décision d'ajournement prise dans la nuit précédente.

En page B 7

SPORTS

Hockey

Les Canadiens de Montréal sont demeurés impuissants à triompher des Bruins de Boston en subissant un autre échec devant ces derniers hier soir au compte de 7 à 3.

En page B 1

Hockey

L'ailier Alain Côté des Saguenéens de Chicoutimi vient de connaître le sort qui l'attendait à la suite du geste qu'il a posé lors d'un récent match. Côté écope d'une suspension de trois matches.

En page B 3

Hockey

Le président de l'Association mondiale de hockey, Bill MacFarland, se montre de plus en plus pessimiste en ce qui touche une éventuelle fusion entre son circuit et la Ligue nationale d'hockey à la suite des déboires que l'AMH vient de connaître en l'espace de quelques jours.

En page B 3

SOMMAIRE

- Annonces classées B 8
- Bourse B 6
- Bridge B 8
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance B 5
- Horoscope B 7
- Mot mystère B 7
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Taux de la taxe à \$1.80

Jonquière adopte un budget de \$19,055,300

JONQUIERE — Le conseil municipal de Jonquière a adopté, hier soir, un budget de \$19,055,300 pour l'année 1977, allant ainsi au delà des extrapolations les plus pessimistes sur la question. Pour équilibrer cet imposant budget, on a fait passer le taux de la taxe foncière de \$1.25 à \$1.80 du \$100 d'évaluation.

Ces prévisions de dépenses, qu'on a qualifiées de "réalistes", comprennent une appropriation de \$415,000, devant couvrir le montant du déficit estimé de 1976.

On considère, en excluant le montant de cette appropriation, qu'il s'agit d'une hausse réelle du budget de quelque \$3,061,857.

Aux domaines des autres champs de taxation, on constate une hausse de la taxe d'enlèvement et de destruction des ordures, portée de \$18 à \$30 par unité de logement. Le taux de la taxe d'affaires, par ailleurs, passe de 6 p.c. à 8 p.c.

Quant à la taxe d'eau, elle demeure inchangée, à \$49.50 par unité de logement.

Pour illustrer de meilleure façon ce qu'il en coûtera, cette année, aux propriétaires jonquiérois, on a pris l'exemple d'une maison évaluée à \$20,000. Le propriétaire d'une telle résidence devra payer globalement, en taxes une redevance de \$439.50 à la municipalité, en 1977, comparativement à \$317.50 en 1976.

Il coûtera donc, cette année, une somme de \$300.08 per capita pour administrer la ville de Jonquière.

Dans son document explicatif, le maire compare, à ce chapitre, la ville de Jonquière, à d'autres municipalités de la province, d'enver-



SALLE COMBLE — C'est devant une salle pleine à craquer que le conseil municipal de Jonquière a adopté, hier soir, son budget de \$19 millions, pour l'année 1977.

gure équivalente. Les meilleurs exemples se retrouvent à Gatineau (\$296.10), Sherbrooke (\$368.91) et Trois-Rivières (\$318.67).

On note aussi les coûts moyens d'administration des villes de Hull (\$387.10), Saint-Laurent (\$755.20) et Sainte-Foy (\$408.54).

La hausse des salaires accordés

aux employés lors des dernières négociations, l'accroissement du service de la dette et l'appropriation du déficit sont au nombre des principaux facteurs d'augmentation des prévisions de dépenses jonquiéroises.

On a en effet consenti \$1 million supplémentaire en salaires, (\$1.4

million au service de la dette et \$506,000 en appropriation du déficit.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, le maire Francis Dufour a déclaré: "Nous croyons qu'il est primordial que la ville de Jonquière adopte cette année un budget qui représente les coûts réels

d'opération de ses activités." Les déficits des deux dernières années ont été conséquents à des taux de taxe trop bas, a-t-il ajouté.

Jonquière se voit ainsi dans l'obligation de financer le déficit de près de \$1 million, qu'elle a accumulé en 1975, sur une période de cinq ans.

L'année 1977 sera pénible

— René Lévesque

MONTREAL (PC) — Le Québec devra faire face à d'énormes contraintes économiques en 1977, a déclaré hier, le premier ministre René Lévesque en s'adressant aux étudiants de l'Université de Montréal.

Ce n'est pas le Parti québécois qui a inventé cela: l'année 1977, ne sera nulle part une année en or, a-t-il prédit. Ce sera vrai à l'échelle de tous les Etats américains et des provinces canadiennes et aussi au Québec où la situation sera particulièrement délicate.

Depuis quelques années, "on a vécu dangereusement au-dessus de nos moyens, on s'est donné des services essentiels qui coûtent très chers et des impôts qui pèsent très lourds... On a pris une sorte d'habitude extrêmement périlleuse", d'accumuler les déficits.

"Tout ça, s'apparente à la facilité, à l'irresponsabilité. On ne peut pas continuer comme ça. On ne peut pas se payer d'autres pique-niques comme les Olympiques", a dit M. Lévesque.

Un changement de vie

L'élection du 15 novembre, n'impliquait pas seulement un changement de gouvernement, mais aussi un changement de vie pour les Québécois.

Ce changement représente un défi pour tous les Québécois. "Si on ne le relève pas, on peut se jeter dans un pétrin inextricable." Il faut donc retrouver nos vraies priorités, ce qui implique des choix faits avec soin. Le gouvernement s'est attelé depuis le début de l'année à cette tâche qui se poursuivra jusqu'au printemps.

On ne peut pas tout avoir et certaines priorités crèvent les yeux, a-t-il dit, citant entre autres les besoins des municipalités, l'agriculture, la protection du consommateur

et les besoins des personnes âgées et des handicapés.

L'immense majorité des 2,000 municipalités du Québec font face à des problèmes difficiles. "Ca fait 10 ans qu'on en parle et ça fait 10 ans que ça empire", a-t-il dit. C'est un des domaines des priorités où les études effectuées demandent qu'on agisse.

Dans des régions entières, un chômage endémique et catastrophique a bâti des familles où de génération en génération on s'habitue à vivre sans travailler. Des régions se vident et la population vient s'entasser dans les régions métropolitaines, ce qui complique encore les problèmes.

"L'agriculture est un scandale permanent", a dit M. Lévesque. L'agriculture au Québec, en dépit de la rigueur de nos hivers, devrait être capable de suffire un peu plus chaque année à nos besoins alimentaires. "Il y a quelque chose d'intraçable et d'inexcusable dans la façon qu'on a laissé aller les choses."

Tout ce qu'on a fait et ce qu'on n'a pas fait dans le domaine des personnes âgées et des handicapés constitue une autre priorité. On juge si une société est civilisée à partir de la façon dont elle traite ses minorités.

L'Alcan songerait à déménager à Kingston

JONQUIERE — Selon une information obtenue par la Fédération des syndicats du secteur aluminium, la compagnie Alcan aurait l'intention de déménager une partie de ses installations de recherche de ses usines de Jonquière à celles de Kingston.

Cette nouvelle politique toucherait entre 80 et 90 employés syndiqués et une cinquantaine de cadres.

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, a confirmé cette nouvelle hier, indiquant que la partie syndicale aurait une rencontre sur le sujet avec les représentants de la compagnie au cours de la journée d'aujourd'hui, ou demain.

D'après les informations que possède la FSSA, Alcan aurait l'intention de déménager les sections "fabrication d'aluminium" et "coulée l'aluminium", de son laboratoire de recherche de Jonquière.

Le service des relations publiques de la compagnie n'était pas en mesure de confirmer cette nouvelle, hier. On y a cependant indiqué qu'on procédait actuellement à la mise sur pied d'un plan de réorganisation au niveau administratif et qu'il était possible que cette réorganisation touche le centre de recherche. Dans les cas de déménagement, a précisé Mme Danielle Hébert-Carrier, on pro-

cède à des transferts de personnel.

Mme Carrier a cependant émis l'avis qu'il était "impensable" qu'une éventuelle réorganisation dans le service de recherche de l'usine de Jonquière, dans le sens d'un déménagement, puisse toucher 140 personnes, comme le croit la partie syndicale.

La réorganisation que tente présentement d'effectuer Alcan va dans le sens d'une centralisation des effectifs et des centres de décisions. On désire éliminer la multiplicité des départements en les regroupant autour des sections "électrolyse", "chimie" et "coulage".

faire preuve non pas de témérité mais de confiance en soi-même, pour peser, évaluer en adultes ce choix qui va venir à l'intérieur des trois ou quatre prochaines années".

Les récents jugements de Cour sur la redistribution et dans la cause des Gens de l'air et le fait démontré récemment que le ministre de la Justice, ne sait pas exactement ce que fait au Québec, la police d'un autre gouvernement "sont les reflets d'un régime dont le pire aspect est de nous faire perdre du temps", de nous forcer à dépenser de l'énergie dans des domaines où les conflits ne devraient pas exister dans une société normale. Le système actuel constitue "une camisole de force" pour le Québec, a affirmé le premier ministre, "et ne correspond pas à une société moderne".

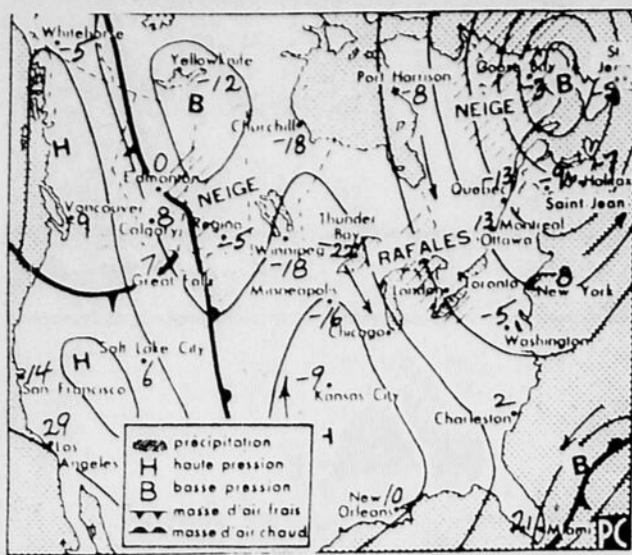
La population sera consultée avant de faire son choix, et M. Lévesque a invité les Québécois à relever ensemble le défi de réaliser les espérances du Québec et de "bâtir une société efficace et avancée, capable de demeurer humaine".

Soulignant la tendance qui existe à toujours faire reposer sur les mêmes épaules un trop grand nombre de tâches vitales, M. Lévesque a lancé un appel aux Québécois, leur demandant de commencer tout de suite à bâtir la nouvelle société québécoise.

Si seulement 10 ou 15 pour cent des Québécois réalisaient que pour réussir nous sommes condamnés à l'excellence et même au dépassement, en quelques années, il n'y a pas de paris que nous ne pourrions pas relever, a-t-il dit.

Le premier ministre a donc demandé instamment à tous les Québécois conscients "de faire appel à ce qu'ils peuvent trouver de meilleur" pour augmenter leur ardeur au travail, leur capacité de réflexion et la persistance dans leurs efforts.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 21h30 lundi pour mardi et un aperçu pour mercredi.

Montréal, Outaouais, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: nuageux, des éclaircies et peut-être de la neige, vent modéré, maximum moins 18 à moins 20; aperçu pour mercredi: ensoleillé et vent modéré.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie: nébulosité variable, vent modéré, maximum moins 23; aperçu pour mercredi: ensoleillé et vent modéré.

Lac-Saint-Jean: nuageux, des éclaircies, vent modéré, un peu de neige (moins de 5cm), maximum moins 20; aperçu pour mercredi: ensoleillé et vent modéré.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski: neige, de 5 à 10 cm, vent modéré, de la poudrière par endroits, maximum moins 16; aperçu pour mercredi: ensoleillé, passages nuageux, vent modéré.

Gaspésie: couvert, un peu de neige (moins de 5cm), vent modéré, maximum moins 15; aperçu pour mercredi: ensoleillé, vent modéré.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	8	12
Jasper	-4	8
Edmonton	-12	-3
Calgary	-3	-1
Saskatoon	-27	-21
Regina	-26	-21
Winnipeg	-38	-20
Sudbury	-24	-22
Toronto	-18	-13
Ottawa	-24	-21
Montréal	-24	-21
Québec	-24	-19
Fredericton	-12	-11
Saint-Jean, N.-B.	-10	-9
Moncton	-9	-8
Halifax	-3	4
Charlottetown	-8	-3
Saint-Jean, T.-N.	-9	0
Chicago	-24	-16
Detroit	-23	-12
Boston	-15	-9
New York	-18	-13
Washington	-17	-8
Jacksonville	-5	1
Tampa	1	9
Miami	8	14
Kansas City	-22	-7
Los Angeles	9	28
San Francisco	2	10
Acapulco	24	31
Barbade	26	28
Bermudes	16	19
La Havane	17	28
Montego Bay	20	29
Mexico	7	22
Nassau	18	2

Pour sa piscine

La Baie demandera une subvention

LA BAIE — C'est par le biais d'une demande de subvention que s'est réglée, du moins jusqu'à nouvel ordre, la question de la piscine à six corridors, au conseil municipal de La Baie. Malgré quelques prises de bec avec les conseillers Roger Claveau et Claude Richard, le maire Laurier Simard a finalement fait accepter son point de vue par la majorité des conseillers, au grand désappointement des quelque 200 contribuables qui assistaient à la séance du conseil.

Le maire a d'abord exigé que soit lue la liste des 577 signatures de ceux qui se sont opposés au règlement d'emprunt visant à ajouter deux corridors aux quatre originalement prévus à la piscine de la polyvalente de La Baie. Lecture qui a pris une bonne vingtaine de minutes, et qui visait probablement à démontrer que la majorité des signataires étaient du secteur de Bagotville.

Finalement, on a adopté une résolution fixant aux 15 et 16 mars la tenue d'un référendum sur le règlement d'emprunt, mais ceci dépendra de la réponse que le conseil obtiendra à sa demande, au Haut-Commissariat,

d'une subvention pour financer les deux corridors supplémentaires. Après rencontre avec le député de Dubuc, M. Hubert Desbiens, le maire Laurier Simard semblait optimiste à ce sujet.

Dans le cas d'un refus de subvention, cependant, le coût des travaux devrait être défrayé grâce à une taxe spéciale.

Permis de vente d'alcool

Créant un précédent, le conseil a adopté une résolution pour demander à la Régie des permis du Québec de refuser d'accorder un permis de vente de bière à une épicerie récemment construite à proximité de la polyvalente de La Baie, à la suite de lettres de nombreux organismes et d'une pétition portant 400 noms.

Le propriétaire de l'épicerie en question est venu faire valoir son point de vue, et s'est vu huer par l'assistance.

Régie anti-inflation

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de la Régie des mesures anti-inflation qui suggérait de couper de 4,3% les salaires accordés aux policiers et pompiers pour la première année de leur convention. Cependant, a rappelé le maire Simard, rien ne sera fait dans ce sens, étant donné que la Régie a perdu son pouvoir coercitif, et que le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, avait lui-même rassuré les policiers à ce sujet lors de leur dernier congrès.

Alcan

Le maire Laurier Simard a finalement révélé qu'une rencontre avec les hautes autorités de l'Alcan le laissait très optimiste pour l'installation prochaine d'une usine dans le secteur de La Baie. Il a même affirmé qu'il savait quand les travaux débuteraient, même s'il ne voulait pas le révéler.

Le référendum à Dolbeau se tiendra le 16 mars

DOLBEAU — Le conseil municipal de Dolbeau a fixé, hier soir, la tenue du référendum le 16 mars prochain, pour le règlement d'emprunt de \$350.000 servant à combler les déficits de règlement antérieurs.

On se rappellera que c'est le 25 janvier prochain, que les propriétaires se prononceront sur le référendum de \$585.000, pour payer le déficit accumulé au 31 décembre 1975.

Permis de construction

Il en coûtera maintenant \$30 pour obtenir un permis de construction pour un seul logement. Pour tout logement additionnel, le coût sera de \$30 et pour des modifications à apporter, le prix établi est de \$1 par \$1.000 de valeur estimative des travaux jusqu'à concurrence de \$500.

Selon le maire Vézina, ceci permettra de défrayer les dépenses de l'inspecteur en bâtiment qui devra se rendre sur place aussi souvent qu'il le faudra, pour suivre l'évolution de la construction. Par ailleurs, le conseil a passé un avis de motion pour nommer cet inspecteur en bâtiment.

lors d'une prochaine assemblée qui serait vraisemblablement le contremaitre actuel de la municipalité, M. Marcel Boily enlevant ainsi ce travail qui est effectué présentement par le gérant.

Subvention

Les autorités municipales ont reçu la confirmation du ministère des Transports qu'il versera une subvention de \$30.000 sur le budget 1977-78, pour le pavage de rues.

Etant donné que l'on n'avait pu effectuer ces travaux l'an dernier, le conseil avait demandé au ministère de reporter le \$15.000 sur le budget de cette année.

Rénovation urbaine

La Société d'habitation du Québec a demandé à la municipalité de préparer un programme d'amélioration de quartier pour leur soumettre ensuite.

À ce sujet, le maire Vézina devait mentionner au cours d'une entrevue à l'issue de l'assemblée que son conseil se penchera sur cette possibilité de faire des infrastructures au centre-ville. Il a fait re-

marquer que le fédéral donnait \$400.000, le provincial \$250.000, mais que la municipalité devrait faire un emprunt de \$350.000.

Concernant cette visite au président de la Commission municipale la semaine dernière, le maire Vézina a profité de cette conférence d'information pour déclarer que le but était de faire baisser le taux de la taxe qui restera le même à cause de l'impossibilité d'avoir des subventions. Notre évaluation est d'environ 50 à 55 pour cent, a-t-il précisé, et nous aurions pu l'augmenter de 40 pour cent pour conserver le taux de \$1.95 comme l'an dernier.

Dans la situation actuelle, le maire a déclaré que la tutelle était une bonne chose et que Dolbeau se devait de prendre tous les atouts afin de donner confiance à la population. Après avoir souligné que son conseil était favorable à ce que le référendum du 25 janvier soit accepté, M. Vézina a fait remarquer que la Commission municipale était là pour les aider. Ils sont nos partenaires, a-t-il dit. Ils sont là pour collaborer et le conseil municipal est là pour administrer.

Léon Bradet sera candidat à l'échevinage à Saint-Félicien

SAINT-FELICIEEN — M. Léon Bradet, conseiller à la paroisse de Saint-Félicien, vient de faire savoir qu'il sera candidat à l'échevinage lors de l'élection du 6 février prochain à Saint-Félicien. M. Bradet revient ainsi sur sa pre-

mière décision annoncée le 10 janvier dernier, en séance publique des deux conseils de l'endroit, alors qu'il avait en effet avisé qu'il ne serait pas candidat.

Ce sont surtout, les pressions venant de gens de la paroisse qui l'ont amené à ce changement de direction, a-t-il dit. Les gens de la paroisse en question lui auraient demandé de se représenter, voyant en lui un représentant de la classe agricole.

Cette décision-ci de M. Bradet est irrévocable. Il sera de la partie, en lutte contre M. Paul-Émile Tremblay, qui lui, ne s'est pas gêné jusqu'ici pour défier tout adversaire possible et désireux de lui prendre son siège, le no 4.

Deux semaines, donc, avant la mise en candidature comme telle pour cette élection, l'activité préélectorale se poursuit à Saint-Félicien, conserve son allure, et présage même d'une course intéressante sur certains sièges, principalement du côté de la paroisse.

À la mairie, toutefois, le maire Boily n'a toujours pas d'opposition connue, même situation pour les conseillers Guy Claveau et Philippe Tremblay. En fait, du côté de la ville actuellement, seul le siège no 2 sera disputé par MM. Marc Leclerc et Aurélien Talbot.

Patenaude critique les dirigeants de la CATCA

MONTREAL (PC) — Le directeur régional pour le Québec de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA), M. Jean-Luc Patenaude, a critiqué, lundi, les dirigeants nationaux du syndicat pour ne pas avoir consulté les cotisants québécois dans la rédaction d'un mémoire présenté à l'ouverture de la Commission fédérale d'enquête chargée d'étudier l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes.

M. Patenaude a obtenu des trois juges composant la commission, MM. Jules Chouinard, D. V. Heald et W. R. Sinclair, respectivement de la Cour supérieure du Québec, de la Cour fédérale du Canada, et de la Cour suprême de l'Alberta, la permission de présenter des objections si les membres québécois de la CATCA, ne sont pas d'accord avec certaines recommandations contenues dans le mémoire de l'exécutif national.

De son côté, le vice-président de la CATCA, M. Bill Robertson, a indiqué que le mémoire n'avait pas été distribué aux membres de la CATCA, à cause du manque de temps. L'association avait été très prise par les négociations contractuelles avec le gouvernement fédéral et n'avait pas eu le temps de coopérer avec les directeurs régionaux à la rédaction du mémoire.

Selon le procureur de la commission, M. Yves Fortier, la commission entendra d'abord les fonctionnaires du ministère fédéral des Transports. Cela durera deux semaines environ. Par la suite, en février, les juges entendront une dizaine d'organismes dont les représentants des Ecoles de pilotage et des Aéro-clubs du Québec prônant l'instauration du bilinguisme dans les tours de contrôle des aéroports québécois.

M. Patenaude a ajouté qu'il n'avait pas eu l'occasion de lire entièrement le mémoire de la CATCA, mais que, d'après le coup d'oeil qu'il y avait jeté, "le mémoire n'avait rien de positif".

La question principale que devront trancher les juges sera celle contenue dans un rapport du ministère des Transports et recommandant l'utilisation des deux langues officielles à l'aéroport de Saint-Hubert.

Le gouvernement se voit offrir la collaboration de la FTQ

MONTREAL (PC) — La FTQ, qui se félicite de la disparition de la Régie québécoise anti-inflation, est prête à collaborer avec le gouvernement et même à inciter ses membres "à se serrer la ceinture" s'il s'agit là d'un objectif de portée générale et non destiné uniquement à resserrer le budget des gagne-petits.

C'est ce qu'a déclaré, lundi, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui réclame d'urgence la levée des mesures anti-inflation, fédérales, afin qu'au Québec, les travailleurs du secteur privé ne soient pas plus pénalisés que ceux du secteur public.

"La décision annoncée par le ministre des Finances du Québec a pour effet d'abolir à toutes fins utiles les contrôles salariaux injustes qui pesaient sur les quelque 600.000 employés du secteur public et de la construction au Québec", a dit M. Laberge.

"Les salaires, a-t-il ajouté, prévus dans les conventions collectives négociées par les travailleurs du secteur

public québécois, par les employés de l'Hydro-Québec et par les ouvriers de la construction seront donc respectés. Les employés des municipalités pourront aussi négocier sans la menace de voir effacer ce qu'ils obtiendront. Tout cela est fort positif. Il reste cependant, un problème de taille: alors que les employés du secteur public et les travailleurs de la construction sont maintenant libres de ces contrôles injustes, les travailleurs du secteur privé sont toujours assujettis à des contrôles régis par le gouvernement fédéral, ce qui crée au Québec deux catégories de travailleurs."

"Coup fatal"

Se disant d'avis que la décision du gouvernement péquiste "porte un coup fatal au programme fédéral de contrôle des salaires", M. Laberge a demandé au cabinet provincial d'exiger leur disparition formelle à l'occasion de la prochaine conférence des ministres des Finances. Il a aussi demandé aux députés fédéraux d'appuyer la pétition du leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, en vue d'obtenir un débat d'urgence sur cette question au Parlement.

REFLEXION

Le partage
C'est bien la part de chacun...
nous avons fait notre part...
alors, que tous soient d'accord!

Comité des relations humaines de Musac INC.

Deux autres personnes annoncent leur candidature aux élections

ROBERVAL — Comme elle l'avait promis, Mme Lucille Brassard, conseiller municipal à Roberval, a révélé hier en séance du conseil, ses intentions concernant son avenir politique en regard de l'élection municipale du 20 février prochain à cet endroit.

Tout bien réfléchi, considérant surtout les nombreuses

pressions qu'elle dit avoir reçu de la population, Mme Brassard a décidé de se représenter, de solliciter un nouveau mandat à titre de conseiller, mais cette fois-ci à la direction du grand Roberval. Elle se représente en plus sur le siège qu'elle occupe présentement, lequel est également convoité par MM. Napoléon Bouchard, conseiller de la paroisse,

et Lucien Guénard. Son siège est le no 4.

Par ailleurs, un autre conseiller devait profiter de la circonstance pour s'annoncer également. Il s'agit de M. Jaquelin Gagnon, conseiller de la paroisse, qui revendiquera le siège no 5 présentement détenu par M. Benoit Bouchard.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE.
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

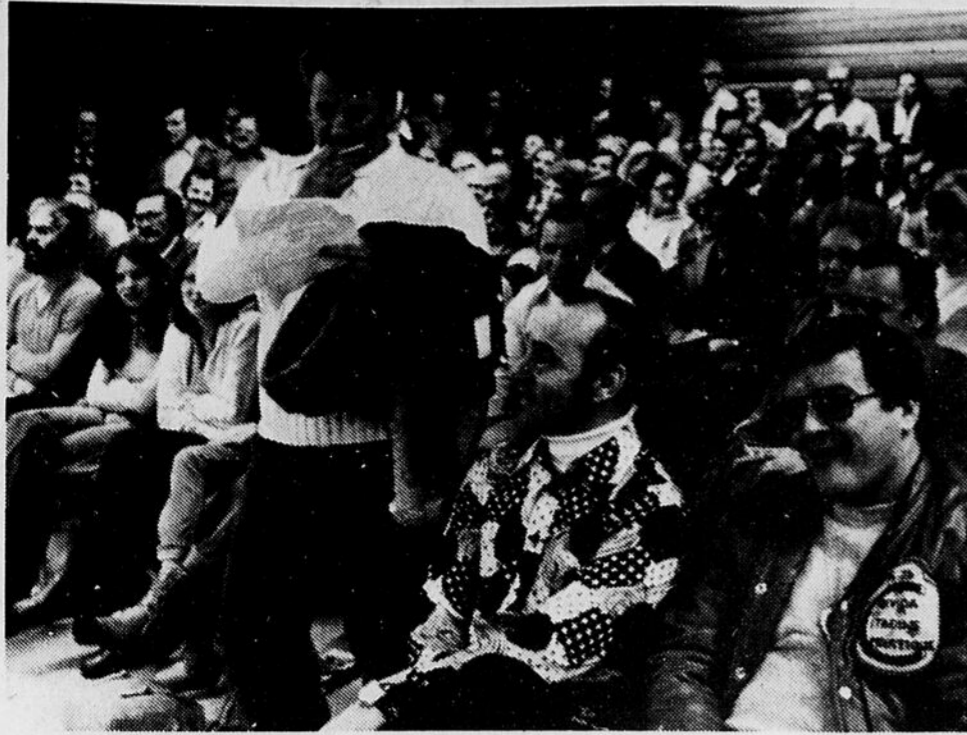
Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Aima et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4654
Petites annonces classées
545-4895

Depôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la deuxième classe (No 3213)



REACTION — Les nombreuses personnes présentes à l'assemblée d'hier soir ont semblé satisfaites de la décision du conseil de Jonquière, en regard des règlements qui avaient suscité une forte opposition, au début du mois.

A Jonquière

Un nouveau projet de rénovation du Foyer des Loisirs sera préparé

JONQUIÈRE — Les règlements numéros 77, 79 et 80, repoussés par la consultation populaire du début du mois, sont purement et simplement retirés. Le conseil reviendra cependant à la charge à la mi-février, avec les projets de rénovation du Foyer des Loisirs et d'aménagement des parcs Saint-Dominique et Versailles.

C'est ce qui se dégage des discussions entendues hier soir, au conseil municipal de Jonquière, au sujet des règlements qui avaient soulevé un vaste mouvement de protestation, au début de ce mois.

Le règlement 77, dont on ne reparlera pas pour le moment, concernait, rappelons-le, l'augmentation du fonds industriel.

C'est surtout le projet de rénovation du Foyer des Loisirs estimé à \$2,5 millions, qui avait provoqué la réaction populaire.

Le conseil a manifesté, hier, l'intention de réétudier la question en vue de présenter un projet qui pourrait être moins dispendieux pour les contribuables de Jonquière.

De nouveaux éléments, tel la garantie du Haut-Commissariat à la Jeunesse de faire du projet la

priorité régionale au chapitre des subventions ont incité les édiles municipaux à adopter cette position.

On espère aussi avoir droit aux subventions du programme "Canada au travail", auquel la ville de Jonquière pourrait, semble-t-il, être admissible.

Les personnes présentes à l'assemblée ont pu apprendre que l'entrepreneur auquel on avait l'intention de confier la réalisation du projet avait consenti à prolonger la validité de sa soumission jusqu'au premier mars.

Le maire Dufour a par ailleurs

clame les inquiétudes qui, subsistaient quant à la fermeture attendue du Foyer des Loisirs, le 31 mars prochain, en révélant que le Haut-Commissariat avait consenti un certain délai en attendant qu'une décision soit prise sur le sujet.

Quant au conseiller Jean-Claude Villeneuve, il a abondé dans le sens des propos de M. Girard, ajoutant toutefois que les diverses études, dont le rapport Castonguay, avaient démontré qu'une ville de 50,000 constituait une entité municipale idéale.

Par ailleurs, répondant plus tôt à une question du conseiller Yvon Gagnon qui lui demandait s'il était exact qu'il favorisait la formation du prochain conseil municipal à sept conseillers, M. Girard a admis qu'il souhaitait une telle représentation.

On sait que le conseil adoptait, il y a quelques semaines et en l'absence

"La majorité de la population est contre la fusion..."

— Henri Girard

CHICOUTIMI — Selon le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, le référendum devant décider du regroupement de Jonquière et Chicoutimi en 1978 ne sera "pas trop difficile à vendre" puisque la majorité de la population est contre cette fusion.

Cependant, toujours selon M. Girard qui appuie ses déclarations sur des contacts personnels, la population est plus favorable à un regroupement "global", c'est-à-dire à la création d'une seule ville, de Jonquière à La Baie.

Comme il l'avait fait la semaine dernière au Cercle de presse du Saguenay, M. Girard s'est prononcé catégoriquement hier, en assemblée du conseil, contre la fusion en 1978 de sa ville et celle de son homologue jonquois, M. Francis Dufour.

Il a repris également la même argumentation, notamment en ce qui concerne l'incertitude financière qui entoure la question.

Cette incertitude financière, le maire en prévoit les effets néfastes au niveau de la taxation imposée aux contribuables.

Quant au conseiller Jean-Claude Villeneuve, il a abondé dans le sens des propos de M. Girard, ajoutant toutefois que les diverses études, dont le rapport Castonguay, avaient démontré qu'une ville de 50,000 constituait une entité municipale idéale.

Elections

Par ailleurs, répondant plus tôt à une question du conseiller Yvon Gagnon qui lui demandait s'il était exact qu'il favorisait la formation du prochain conseil municipal à sept conseillers, M. Girard a admis qu'il souhaitait une telle représentation.

On sait que le conseil adoptait, il y a quelques semaines et en l'absence

du maire Girard, une résolution qui demande au gouvernement de ramener à quinze, le nombre d'élus municipaux.

Enfin, M. Girard a indiqué qu'il souhaitait qu'aucun conseiller ne quitte son siège avant les élections, contrairement à une stipulation de la loi 98 qui ramène à 15 la représentation à compter de mars.

Règlement

Le conseil a adopté hier un règlement qui permet à la ville d'imposer et de percevoir un droit sur les transactions immobilières, règlement adopté en vertu d'une récente loi provinciale qui permet aux municipalités de le faire.

Ainsi, dorénavant, la ville percevra un droit "au taux de 0,3 de 1 pour cent de la valeur de la contrepartie de ce transfert, jusqu'à concurrence de \$50,000 de cette valeur et de 0,6 de 1 pour cent de l'excédent".

Duhaime abandonne la médiation à l'Alcan

SHAWINIGAN — M. Yves Duhaime abandonne, pour le moment, sa médiation dans le conflit qui oppose présentement la compagnie Alcan et ses employés CSN de Shawinigan et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le ministre a annoncé lui-même cette nouvelle hier après-midi, au cours d'une conférence de presse donnée à Shawinigan.

Après avoir tracé un tableau historique du conflit de sa médiation, M. Duhaime a émis l'avis que tout avait maintenant été dit et qu'il revenait aux parties de prendre leurs responsabilités dans le règlement du différend.

Il a aussi indiqué qu'en se retirant du dossier, il voulait éviter de fausser les règles prévues au Code du Travail en s'impliquant davantage à titre de membre

du Cabinet des ministres.

Des rencontres ont eu lieu entre les parties syndicale et patronale, au cours des journées de samedi et dimanche, sous l'impulsion du ministre. D'après ce dernier, les pourparlers auraient provoqué un certain rapprochement, sans qu'il y ait pour autant accord de principe.

Ainsi note-t-on une concession de la compagnie en regard de la nouvelle formule de travail dite "6-3" (six jours de travail, trois jours de congé).

On souligne par contre des reculs par rapport à l'ancienne convention collective, notamment aux chapitres de la santé et des conditions salariales.

En ce dernier domaine, la question de la différence de \$0,17 l'heure qui existait entre les employés du

Saguenay-Lac-Saint-Jean et ceux de Shawinigan se pose encore les parties. Essentiellement, le syndicat veut maintenant cette différence, tandis que la compagnie veut niveler les salaires.

Ainsi, Alcan offre-t-elle un pourcentage d'augmentation moindre que ce que lui permet la loi anti-inflation à ses employés de Shawinigan. La compagnie espère ainsi pouvoir équilibrer les salaires.

Par suite des rencontres de fin de semaine, la partie syndicale a convoqué des assemblées générales, à Chicoutimi et Shawinigan, pour ce soir et demain soir.

On y fera vraisemblablement le point de la situation et l'exécutif pourrait bien demander aux membres de le confirmer dans ses fonctions.

Alma paie deux chefs

ALMA — "Combien y a-t-il de chefs de police à Alma?" La question était hors d'ordre hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, mais elle reviendra prochainement sur le tapis, s'il n'en tient qu'au conseiller Noël Girard.

La question pourrait sembler superflue, mais il semble qu'on l'entendra de nouveau, puisque depuis les derniers mois de 1975, Alma a à son service son ancien directeur de police, M. Antoine Lavoie, et celui que le conseil a nommé pour le remplacer, M. Luc Harvey. Or, à titre de conseiller spécial du conseil en matière de police, M. Lavoie participe aux congrès et journées d'études des chefs de police du Québec, ce qui occasionne des frais à la ville d'une part, et suscite certaines questions à l'extérieur d'Alma d'autre part.

Pas d'accord

Au mois d'août dernier, un chèque de \$639 payé à M. Lavoie pour rembourser des dépenses faites lors d'un congrès est contesté par le conseiller Girard. Le conseil décide alors de demander avis à son procureur, Me Marcel Simard.

Le procureur estime que la ville doit payer ces dépenses à M. Lavoie, parce que ce montant est prévu au budget, dans le cadre du contrat de M. Lavoie avec la ville. Sur ce sujet, le conseiller Noël Girard est en parfait désaccord, et il soutient que toute dépense faite lors d'une délégation doit avoir été autorisée par le conseil, tout comme la délégation doit avoir été faite par le conseil lui-même. Or, M. Lavoie n'avait pas été délégué officiellement.

Selon le conseiller Girard, qui était appuyé dans son opposition à cette dépense par deux collègues (Lavoie et Couture), il ne s'agit pas d'être mesquin, mais de ne pas dépenser d'argent quand on n'y est pas tenu, et de savoir où va l'argent des contribuables.

Quoi qu'il en soit, la dépense a été autorisée et le chèque, qui était encaissé de toute façon, a été entériné par la majorité, dont l'opinion consiste à faire confiance en cette matière à l'avis du procureur. De son côté, le conseiller Girard doute de la neutralité du procureur dans ce dossier, M. Lavoie étant un ami du procureur, selon M. Girard.

Les suites à venir

L'histoire du chèque de \$600,00, c'est classé pour l'instant, mais le conseiller Noël Girard entend revenir sur la question de fond. Il déclare à ce sujet: "On passera pas l'année 1977 avec deux chefs de police à Alma, c'est pas vrai, et je vous dis qu'il va falloir vider ce dossier avant la fin de l'année."

Ce dossier, c'est le contrat intervenu entre le conseil de 1975 et l'ex-directeur de police, qui assure à ce dernier son salaire de cadre et les avantages qui s'y rattachent pendant 13 ans et demi, ce qui coûtera à la ville la rondelette somme de \$200,000,00 environ, selon M. Girard. M. Girard consulte présentement son propre avocat et le ministère des Affaires municipales pour savoir le long et le large de la validité de ce contrat et comment il pourrait en être autrement. Il attend d'ailleurs des informations sur le sujet.

Ainsi donc, il faut s'attendre à ce que ce contrat intervenu quelques jours après la dernière réunion de l'ancien conseil soit remis en question publiquement bientôt, d'autant plus que les policiers sont actuellement en période de négociations avec la ville. Le conseiller Noël Girard est formel: la ville n'avait pas à payer ce chèque de \$600,00 et il y a un directeur de police en trop à Alma. Sans avoir pu le dire clairement hier soir, le maire-suppléant Maurice Tremblay déclarant le sujet hors d'ordre, le conseiller Girard l'a clairement laissé entendre.



PIQUETAGE — Plusieurs membres du syndicat des employés du Laboratoire Iris, de Chicoutimi, ont dressé, hier matin, une ligne de piquetage devant les locaux de la Société Radio-Canada, dans la ville du maire Girard. Ils l'ont fait à l'intention de l'un des employés de la société d'Etat, actionnaire du Laboratoire Iris. (Photo Réal Tremblay)

Manifestation des employés du "Laboratoire Iris"

CHICOUTIMI — Une quinzaine d'employés du "Laboratoire Iris", actuellement en négociation pour le renouvellement de leur convention collective, ont manifesté hier matin, vers cinq heures, devant les locaux de la Société Radio-Canada, à Chicoutimi.

Les syndiqués avaient en fait dressé une ligne de piquetage à l'intention de M. François Groulx, annonceur à CBJ et principal actionnaire du Laboratoire Iris.

Le groupe voulait ainsi s'élever contre le fait que la partie patronale soit revenue sur ses positions en regard de l'entente de principe intervenue avant la période des fêtes entre elle et le syndicat. C'est du moins ce qu'a affirmé hier le pré-

sident du syndicat, M. Yvon Brassard.

Selon M. Brassard, au retour de congés de la période des fêtes, la partie patronale aurait proposé une entente prévoyant la modification de droits acquis, le retrait des congés-maladies de même que des offres salariales se traduisant par un recul, par rapport à l'entente intervenue avant la période des fêtes.

Il a par ailleurs indiqué que le syndicat avait ac-

cepté de défrayer à part égale, avec l'employeur, le coût de l'assurance-salaire, mais qu'il n'avait jamais été question d'éliminer les congés-maladies.

Il n'a pas été possible de rejoindre M. Groulx, hier après-midi. Celui-ci a cependant déclaré en substance, au service des nouvelles de Radio-Canada que les employés du "Laboratoire Iris", étaient les mieux payés dans ce secteur d'activité, au Québec.

Coût de l'électricité Alcan attend une décision officielle du gouvernement

JONQUIÈRE — La survie de la production de l'aluminium dans la région est fonction de sa rentabilité et cette rentabilité dépend en partie des coûts moindres de l'énergie hydro-électrique. C'est là, la réponse que donnait, hier, le service des relations publiques de la compagnie Alcan à la déclaration du ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron.

M. Joron a déclaré, en substance, en fin de semaine, qu'il reverra, au cours de cette année, le taux de redevance que paie annuellement la société Alcan pour l'utilisation de l'eau qui coule dans ses centrales hydro-électriques de la région. Il n'est pas exagéré, a-t-il indiqué, de dire que l'augmentation de ces taux sera "substantielle".

La réponse du service

des relations publiques d'Alcan s'inspire de l'allocation prononcée, en décembre dernier, par le vice-président de SECAL, M. François Sénécal-Tremblay. Celui-ci parlait devant les membres du club Richelieu, de Chicoutimi.

Il avait alors insisté sur le fait que l'avantage premier de l'Alcan, dans la région, résidait dans le faible prix de l'électricité que devait payer la compagnie par rapport à ses concurrents.

Il avait aussi souligné, en contrepartie, les désavantages inhérents à l'installation de telles usines dans une région éloignée comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

A titre d'exemple, M. Tremblay avait cité la nécessité d'importer toutes les matières premières, telles la bauxite, le coke,

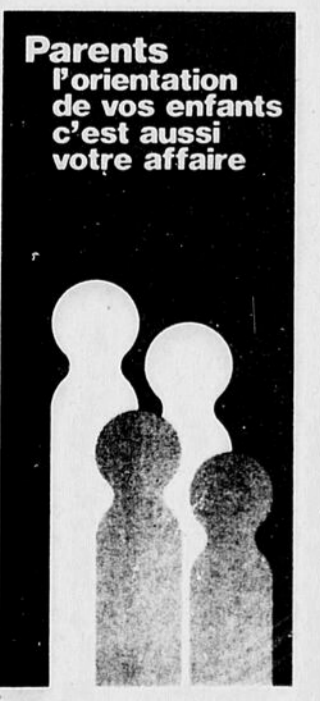
l'alumine, faisant parcourir à ces produits des distances plus grandes que les compétiteurs.

Au chapitre de la vente du produit, le vice-président de SECAL avait aussi fait mention de la nécessité, pour la compagnie, d'exporter quelque 60 pour cent de sa production à l'extérieur de la province ou du pays.

Il avait également parlé de nombreux autres facteurs, comme les barrières tarifaires, qui produisent une augmentation des frais d'opération.

Au service des relations publiques d'Alcan, on a cependant précisé que le ministre avait formulé à un projet et qu'on aviserait certainement la compagnie par suite d'une éventuelle prise de décision. On considérera alors la question, a-t-on indiqué.

Influence des parents sur l'avenir de leurs enfants



LE CHOIX DE L'AVENIR — Le dépliant lancé par la Corporation professionnelle des conseillers en orientation du Québec incite les parents à s'intéresser davantage au choix de carrière de leurs enfants.

CHICOUTIMI — "Les parents doivent se rendre compte qu'ils exercent une influence énorme sur l'orientation de leurs enfants, et agir en conséquence." Selon M. Antoine Bergeron, président de la section régionale de la Corporation professionnelle des conseillers en orientation du Québec, c'est là le sens d'une campagne qui vient d'être lancée à travers le Québec par cette corporation.

Une étude récente, menée par les Universités Laval et de Montréal, a démontré que le principal facteur intervenant dans le choix de carrière d'une personne est l'attitude de ses parents. Mais souvent ces derniers ne sont pas conscients de l'influence qu'ils exercent et le but de la présente campagne est précisément de les sensibiliser à cette question.

Par ailleurs, la Corporation des conseillers en orientation a confectionné

un dépliant destiné aux parents, en vue de les inciter à collaborer avec les conseillers en orientation scolaire pour aider leurs enfants à faire des choix.

On rappelle dans ce dépliant que cette collaboration peut s'avérer bénéfique dès le niveau primaire, alors même qu'il est possible de déceler chez l'enfant des aptitudes ou des inaptitudes pour tel ou tel genre de travail, et qu'il est plus facile dans certains cas de lui procurer des conseils qu'il refuserait d'accepter à un âge plus avancé.

Toute cette attitude, souhaitable de la part des parents, se regroupe, pour les conseillers en orientation, sous le terme de "développement vocationnel". Les conseillers souhaitent en somme que les parents, tout en leur faisant confiance en tant que spécialistes, ne se désintéressent pas de l'orientation de leurs enfants.

Le chef Lallemand veut reprendre son poste

DOLBEAU — Le chef de police de Dolbeau, M. C.-E. Lallemand, demandera, aujourd'hui, sa réinstallation à la suite de sa suspension au mois de mars dernier, après qu'il eût été accusé de vol.

Me Gilles Boivin, de Mistassini, qui représente M. Lallemand, a soutenu que la suspension du chef de police Lallemand avait été faite illégalement.

Aussi, M. Boivin a soumis qu'il trouvait curieux que la ville de Dolbeau réclame soudainement d'être représentée par la Commission de police alors que plusieurs de ses membres ont dit espérer que le chef

s'en tire devant les tribunaux.

Pour Me Boivin, la question de juridiction pourrait être soulevée à savoir si la Commission de police a juridiction ou si c'est la commission municipale du fait que la suspension de M. Lallemand est survenue pendant que la ville était sous tutelle alors qu'il était impossible de le savoir.

Normalement, le chef de police devait subir son procès aujourd'hui sous l'accusation qui lui est reprochée mais Me Boivin réclamera une remise puisque la Commission de police a décidé d'entendre la cause de façon péremptoire.

Aide FAME PEREO dans sa lutte contre la lèpre.

La technique de MEDITATION TRANSCENDANTALE

Profitez de l'opportunité d'entendre parler de ce moyen de repos facile et efficace, par un professeur M.T. qualifié.

L'ENTREE EST LIBRE

Mercr. le 19 janvier à 20h00.
A CHICOUTIMI: au Cégep, local 3001.
A LA BAIE: Polyvalente, local C-213.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MEDITATION TRANSCENDANTALE
1359, MGR-RACINE — CHICOUTIMI — 549-7840

Maharishi Mahesh Yogi

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La nationalisation secrète des faiblesses économiques

Au dernier "60", de Radio-Canada, les téléspectateurs ont encore une fois constaté la détérioration catastrophique de l'économie anglaise et l'illusion de vouloir changer la réalité avec une nationalisation presque généralisée des moyens de production.

Le coût de la vie est aussi élevé que le nôtre, mais le travailleur anglais gagne deux fois moins cher. L'inflation galope à au-delà de 12%, alors que la nôtre a été freinée à moins de 7% malgré la prodigalité de l'Etat-gâteau. Un mineur a même raconté aux reporters de Radio-Canada ne gagner que \$160 par semaine après s'être tapé une vingtaine d'heures supplémentaires. Et après les retenues de l'Etat, il ne lui reste pas \$90...

Evidemment, l'Angleterre est présentement, après l'Italie, le grand indigent de l'Europe occidentale. Parce qu'elle n'a pas encore accepté la perte de ses colonies, elle joue à l'autruche.

Le Québec est heureusement mieux pourvu en richesses naturelles, mais ne risque-t-on pas de glisser progressivement, nous aussi, dans le purgatoire de la dévaluation de la qualité de vie si nous observons toujours l'Etat comme un sauveur?...

Le premier ministre René Lévesque n'a pas promis de procéder à la nationalisation dès qu'une entreprise fonctionnerait mal ou pour monopoliser les ressources convoitées de la province, comme l'électricité, les minerais, la forêt... Il a tout simplement indiqué la volonté de son parti de nationaliser l'exploitation d'un des grands gisements d'amiante.

Mais s'il ne devient pas officiellement propriétaire de nouvelles entreprises, il procède néanmoins à une nationalisation déguisée en sauvant définitivement Tricofil de la faillite.

"C'est une sorte de laboratoire que nous subventionnons en apportant ainsi notre aide à cette entreprise autogérée", a expliqué, dimanche soir, le ministre Bernard Landry, au Développement économique, pendant que son collègue Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie, répondait aux pressions exercées par la CSN en annonçant une hausse "substantielle" des taux de redevance des Centrales hydro-électriques de l'Alcan. Personne ne s'opposera à ce que les multinationales comme l'Alcan et les papeteries qui exploitent nos richesses naturelles versent leur juste écot à l'Etat. C'est simplement la méthode utilisée et la coïncidence avec les coups de force

contre cette entreprise qui étonnent. On croirait à un geste punitif.

Le gouvernement n'a toutefois pas l'intention — selon toutes les indications — à se substituer systématiquement à l'entreprise privée.

L'Angleterre aggrave sa crise économique en appliquant une politique de nationalisation, et la France subira probablement la même désillusion. Le journaliste Pierre de Calan, auteur des "Jours qui viennent" et de "Chère inflation", considère que cette méthode mène à l'anti-progrès: "... Les hommes ne sont pas en cause. Très généralement, les dirigeants des entreprises nationalisées ne le cèdent ni en compétence, ni en dévouement, ni en souci de bien gérer aux chefs d'entreprises privées. C'est le fait même de la nationalisation qui secrète un certain nombre de faiblesses ou de nuisances économiques."

Et on pense spontanément à l'intervention désastreuse de l'ancien ministre libéral Jean Cournoyer, dans le conflit entre l'Hydro-Québec et le syndicat de ses employés, en pleine campagne électorale, quand le confrère de Calan explique plus loin: "... Soumises à des contraintes sociales plus rudes, les entreprises nationales subsistent des contraintes économiques moins pressantes. L'Etat actionnaire ne s'émue guère de ne toucher aucun dividende et les entreprises nationalisées se savent assurées de survivre, quel que soit le résultat de leur gestion."

N'est-il pas plus important pour l'Etat de voir à ce que l'entreprise multinationale réinvestisse au maximum les bénéfices qu'elle réalise chez nous et accorde à ses travailleurs sagnayens ou jeannois des conditions comparables à celles consenties à la main-d'oeuvre américaine?

Il est difficile d'établir des comparaisons avec l'ensemble de la grande industrie, mais on peut au moins rappeler un fait bien connu: les salaires versés dans l'industrie des pâtes et papiers établie chez nous sont 17% plus élevés que dans les établissements similaires opérant aux Etats-Unis.

Bertrand TREMBLAY

Le ministre Couture tente de solutionner la grève à l'Alcan



OPINION DES AUTRES

Les vêtements coûteront plus cher

Il est regrettable que le gouvernement ait cru bon d'imposer de nouveaux contrôles sur l'importation des vêtements.

Ottawa a raison de s'inquiéter de la diminution d'emplois dans l'industrie textile, qui fait vivre 200.000 salariés, mais, il a pris le chemin de la facilité, au lieu de s'attaquer à la racine du problème.

Concentrée surtout au Québec, notre industrie textile ne souffre pas seulement de l'accroissement des importations, à bas prix, mais aussi d'une faible productivité domestique...

L'industrie, qui profite déjà de tarifs protecteurs moyens de 25 pour cent, va peut-être être soulagée par la réduction des quotas d'importation, au niveau de 1975, mais cette politique n'incite sûrement pas les manufacturiers à devenir efficaces ou même imaginatifs.

Pour ce qui est des consommateurs canadiens, ils doivent payer un prix plus élevé, à un moment où les articles d'importation pourraient coûter moins cher...

Le ministre du Commerce, M. Jean Chrétien, ferait mieux de trouver une façon d'augmenter la productivité dans cette industrie ou, si c'est impossible, de recycler et de faire travailler ailleurs les ouvriers d'usines qui tirent de l'arrière.

D'une façon ou de l'autre, ce serait mieux que de dresser des arri-

probablement pas grand-chose et qui peuvent provoquer une réaction commerciale mondiale, dangereuse à long terme pour notre économie.

"The Vancouver Province", le 27 décembre.

L'Ontario repense la famille

Le projet de loi 140, qui vise à réviser les lois ontariennes sur la famille, comporte de vastes implications sociales.

Sous des articles précis comme l'abandon du foyer, l'entretien des enfants de moins de 16 ans, le contrat de mariage, etc., repose la reconnaissance juridique du principe de l'autonomie financière de la femme.

Chaque conjoint devra être indépendant et prêter une assistance financière à l'autre conjoint "dans la mesure qu'il ou elle est capable de le faire".

En vertu de la loi actuelle, les épouses n'ont pas à se suffire à elles-mêmes et les maris ne peuvent pas prétendre à une assistance financière de leur femme.

Il s'agit probablement là de l'aspect le plus important du projet, puisque tout le reste en dépend...

Ce seul bill ne fera pas tout, évidemment, pour rendre les femmes égales, même en Ontario, mais il donne sûrement le ton aux changements que beaucoup de femmes désirent...

Si le projet est adopté en Ontario,

d'autres provinces suivront éventuellement.

C'est tout le visage de la famille canadienne qui va être modifié si la place de la femme à l'intérieur de la famille est changée.

Ces changements, cependant, devront être acceptés ailleurs, dans la société avant que la loi puisse être équitable ou viable. Mais il y a amplement de place pour l'espoir.

"The Lethbridge Herald", le 22 décembre.

Le P. Q.

n'échappera pas à la réalité

L'interview à bâtons rompus qu'a donnée le premier ministre Trudeau au réseau de télévision CTV, à la fin de l'année, reflète parfaitement bien l'homme et son style. Elle a été modérée, logique et d'une analyse superficielle.

Ce qui manquait dans ce dernier apport au début, qui semble sans fin sur l'avenir de la confédération, c'est une raison qui obligerait les Québécois, ou n'importe qui d'autres, à maintenir un lien fédératif avec les autres provinces.

Le premier ministre a le droit de dire que l'option indépendantiste du Parti Québécois peut être annihilée au référendum à venir et qu'il ne faut pas compter sur lui pour nous conduire dans une guerre civile qui nous détruirait. Mais M. Trudeau aurait peut-être touché une note plus positive, s'il avait poursuivi jusqu'au cœur de tout ce flirt fantastique avec la stupidité.

Il aurait été bon pour lui qu'il signale, par exemple, que le séparatisme ne ressemble pas beaucoup (comme plusieurs le croient apparemment) au divorce. Le Québec, d'abord, est une partie géographique du continent nord-américain et il ne peut s'en séparer (nous non plus).

Le séparatisme, d'un autre côté, ne pourra pas nous débarrasser de la réalité inévitable que nous présentent les communications modernes: le fait que le monde est un tout multiculturel dans lequel chacun devra, de plus en plus, faire des accommodements et à l'intérieur duquel l'isolement n'est plus possible.

La vérité, c'est que le séparatisme n'est pas une menace. C'est une fantaisie et un référendum sur le sujet, n'est rien de moins qu'un genre d'évasion. Il est peut-être temps que nos dirigeants expriment certaines vérités que bon nombre de citoyens sentent d'instinct.

"The Brandon Sun", le 29 décembre.

Il n'y a pas que Tricofil

Le gouvernement de René Lévesque a juré de sauver l'entreprise autogérée de Tricofil. Déjà forts de l'appui inconditionnel du ministre Lise Payette, les travailleurs ont obtenu un prêt supplémentaire de \$150.000.

Mais il appert qu'il faudra encore \$500.000 pour que les produits de Tricofil réapparaissent avec régularité sur le marché du vêtement. Sur un budget de plusieurs milliards de dollars, un tel montant est minime.

Encore faut-il que le gouvernement soit convaincu qu'il

sera bien administré et que dans six mois ou moins, Tricofil ne sonnera pas encore à la porte en quémandant de quoi survivre jusqu'à la saison nouvelle.

Les entreprises gérées par les travailleurs constituent peut-être une avenue à explorer afin de sortir l'industrie québécoise de l'enlisement ou du moins de la stagnation, mais le gouvernement du Québec n'a pas le droit d'engloutir des centaines de milliers de dollars simplement parce qu'il est sympathique aux travailleurs et en particulier aux travailleurs qui ont le courage ou l'audace de se porter acquéreurs d'entreprises. La sympathie n'implique pas la naïveté en affaires.

Avant d'accorder une autre subvention à Tricofil, le gouvernement se doit d'examiner si cette entreprise autogérée possède les éléments dans son personnel pour assurer la rentabilité. En somme, Tricofil en plus de compter sur des ouvriers techniquement habiles doit réellement prouver qu'elle se fie à des experts en administration, en marketing et en mode.

Les Québécois n'achèteront pas de produits Tricofil simplement par patriotisme ou par fierté nationale.

Le Québécois le plus chaudement nationaliste recherche la meilleure qualité au plus bas prix. S'il accepte de consentir à de légers sacrifices côté prix, il n'endurera pas de payer beaucoup plus cher pour des produits moches en plus d'avoir à supporter l'entreprise par le biais indirect des subventions gouvernementales.

Tout comme il ne perdra pas son temps à fureter d'un magasin à l'autre à la recherche de l'étiquette Tricofil. Pour vivre et pour attirer le client, Tricofil doit recourir à la publicité.

Quels sont les magasins dans une région donnée qui affichent les produits Tricofil? Quels sont les qualités de Tricofil qui valent qu'on préfère cette marchandise à une autre?

Toute la situation du textile canadien est périlleuse et Tricofil ne peut invoquer que cet argument pour justifier sa demande de nouvelle subvention.

Les 130 travailleurs mis à pied à l'usine Dominion Textile de Shebrooke sont partis d'un projet moins exaltant en terme de nationalisme et en terme de prise en charge par les Québécois des industries.

Mais ils sont eux aussi autant que leurs confrères de Tricofil des ouvriers victimes de la situation catastrophique du marché du textile. Le gouvernement péquiste ne doit pas se pencher que sur le cas Tricofil, même si madame Payette s'est faite la championne de ces travailleurs.

Le Québec n'est pas fait que de travailleurs ayant épousé la cause de l'autogestion.

Vivant grâce aux investissements des travailleurs ou d'un propriétaire unique, une industrie vise le même but: faire des profits.

Si le gouvernement pense après étude sérieuse que Tricofil peut être rentable, qu'il lui accorde une autre chance.

Sinon, qu'il n'investisse pas à blanc les dollars de tous les contribuables.

Jean Vigneault, "La Tribune", Sherbrooke.

PAROLE AUX LECTEURS

A l'Alcan-Shawinigan, on est inquiet

"Le Nouvelliste", quotidien de Trois-Rivières, publiait, dans une récente édition, une lettre ouverte signée par Guy Bellemare. Elle en dit long sur l'iniquité que le conflit à l'Alcan sème dans la Mauricie. Voici l'essence de cette lettre:

En ouvrant quatre salles de cuves à Arvida, l'Alcan pourra remplacer la production de Shawinigan. On peut prévoir également que

l'Alcan, pour casser un syndicat trop militant à son goût, se prépare à soutenir la grève jusqu'à ce que le syndicat soit totalement écrasé. Nous croyons même que l'Alcan, jugeant trop onéreux de remplacer son équipement trop vieux et improductif, pourrait profiter de ce conflit pour en faire le bouc émissaire d'une éventuelle fermeture d'usine.

Devant ces dangers im-

minents, nous demandons à la population de Shawinigan d'appuyer totalement les travailleurs. Nous demandons également au ministre du Travail Couture et au ministre Duhaime qu'ils entreprennent une action énergique auprès de la Cie, quitte à la faire chanter avec une possible hausse du coût de son électricité ou avec la possibilité d'une nationalisation. Le gouvernement péquiste

doit comprendre que dans ce conflit, c'est la dignité des Québécois qui est en jeu.

Le P. Q. qui se veut justement Québécois se doit de défendre les travailleurs, car il leur doit son élection. Il doit les défendre contre cette multinationale sans scrupule, irrespectueuse de l'homme et colonisatrice.

Guy Bellemare Shawinigan

Air Canada oublie le Mont Sainte-Anne

Québec, 29 décembre 1976.

M. Claude L. Taylor, Président, Air Canada, 1, Place Ville-Marie, 41e étage, Montréal, P.Q.

Monsieur le président,

Au cours d'un récent vol à bord d'Air Canada entre Montréal et Québec, j'ai pris connaissance d'"enRoute", publication bilingue mise à la disposition des passagers sur toutes vos lignes aériennes.

J'ai suivi la consigne: "Ce numéro d'enRoute est votre. Emportez-le", et c'est à titre d'usager que je commente l'article bilingue portant sur les stations de ski (enRoute, no 10, volume

4, décembre 76/janvier 77). Je dois vous dire d'emblée que j'ai été particulièrement choqué de constater à cette lecture que la version anglaise ne correspondait pas exactement à la version française.

La partie décrivant dans la version française le Mont Sainte-Anne comme "le plus grand centre de ski de l'Est du Canada" a tout simplement été supprimée dans la version anglaise. Est-on incapable d'écrire en anglais ce que vous exprimez gentiment en français, et je cite: "Quand la montagne est aussi près d'une ville passionnante, quel skieur ne se sentirait comblé?" Skieur ou pas, nous le sommes en effet. Je sais, la parade est facile. "Erreur technique" ou

bien "les énoncés, opinions et points de vue formulés dans enRoute sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues de l'éditeur ou d'Air Canada".

Alors, je dirai publiquement, puisque j'ai l'intention d'adresser copie de cette lettre à la presse, qu'il est extrêmement regrettable que la compagnie aérienne nationale que vous dirigez se comporte d'une façon aussi trompeuse avec les passagers et offre parallèlement à ses lecteurs anglophones une information incomplète et partielle dans une revue bilingue et, quoi que vous en disiez, parrainée par Air Canada.

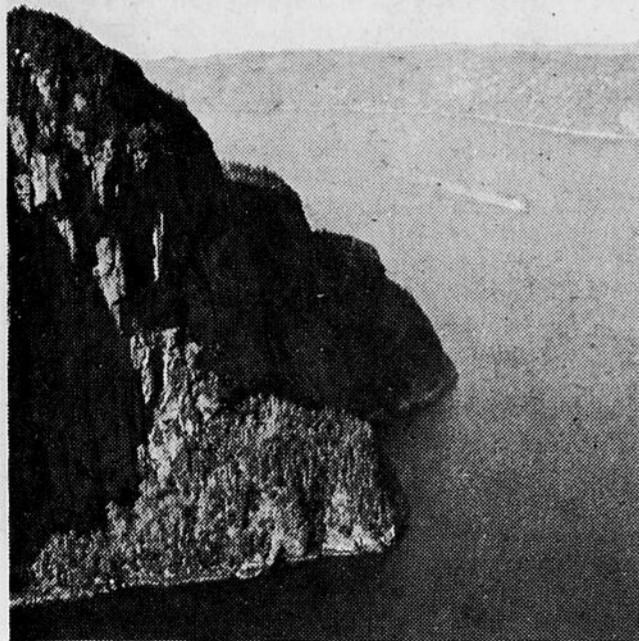
Après la description de Banff, en Alberta, "une

nouvelle venue parmi les stations de ski dans les Montagnes Rocheuses canadiennes", la moindre honnêteté professionnelle aurait exigé que la version anglaise comprenne aussi la description, je le répète, "du plus grand centre de ski de l'Est du Canada".

Est-ce à dire que vos services estiment que les passagers anglophones, Canadiens, Américains ou autres, ne méritent pas de connaître les beautés du Québec, particulièrement le site et les avantages du Mont Sainte-Anne?

Gérard Frigon, Sous-ministre des Communications, Gouvernement du Québec.

saguenay lac-saint-jean



BROCHURE — Le ministère du Tourisme vient de publier sa toute dernière brochure sur la région. Elle compte deux parties d'une trentaine de pages chacune: la version française et la version anglaise.

AU PALAIS DE JUSTICE

Syndiqués d'Alcan en Cour criminelle

CHICOUTIMI — Treize travailleurs de l'Alcan syndiqués ont été accusés, hier matin, devant la Cour criminelle, présidée par le juge André Gauthier, d'avoir participé à une émeute et deux autres à un attroupement illégal.

Les employés syndiqués ont tous nié leur culpabilité et leur procès a été remis au 22 février.

C'est Me Claude Vaillancourt, député du comté de Jonquière, à la législative provinciale, qui représentera les prévenus.

En effet, Me Jean-Jacques Angers, un associé de Me Vaillancourt, a demandé la remise à cette date pour que l'avocat de la

FSSA puisse être présent pour le procès.

Il faut dire que la comparution de Me Vaillancourt peut paraître surprenante mais il n'y a rien d'incompatible qu'un député-avocat plaide des procès.

D'ailleurs, à plusieurs reprises, depuis qu'il est député fédéral de Lapointe, Me Gilles Marceau a plaidé devant les tribunaux.

Toutefois, ce ne fut pas le cas du député Marc-André Bédard, aujourd'hui ministre de la Justice, qui une fois devenu député, a quitté la pratique du droit.

Par ailleurs, à Montréal, beaucoup de députés n'en continuent pas moins puisque la loi le leur permet.

Erreur d'un syndic

CHICOUTIMI — Le juge André Gauthier a acquitté hier, M. Jean-Noël Verville de Chicoutimi-Nord, qui était accusé, d'avoir omis, le 29 juin 1971, alors qu'il était un failli, de révéler ou de remettre un bien en sa possession au syndic, à savoir une maison située au 517, rue Fickes, à Arvida.

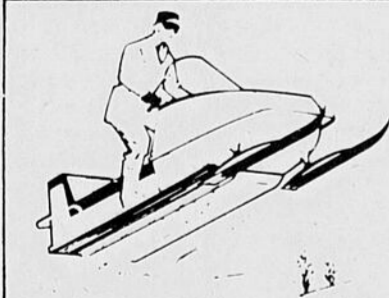
Le juge Gauthier soutient qu'il est évident que l'immeuble cédé à Bruno Gauthier n'a pas été en possession du prévenu dans les mois qui ont précédé la cession de biens et les mois qui ont suivi. Cet immeuble a été loué avec promesse de vente à la condition que le preneur remplisse fidèlement les charges et obligations auxquelles il s'était engagé par contrat.

Qu'il suffise de rappeler les dispositions contenues à l'article 1478 du Code civil qui stipule que la promesse de vente avec tradition et possession actuelle équivaut à vente.

Cet immeuble était déclaré dans les bilans du failli, bilan préparé par les comptables Gauthier & Gagnon de Jonquière. Le syndic avait ce bilan en main et pouvait en aucun temps se prévaloir des droits appartenant à Jean-Noël Verville. Ce dernier, dans son témoignage, déclare qu'il a toujours été convaincu qu'il s'agissait pour lui d'une vente définitive et que jamais en aucune circonstance, il n'a retiré de bénéfices de cet immeuble en 1971 ou après.

Le syndic, par ses procureurs, a d'ailleurs reconnu ce point de vue du prévenu lorsqu'il a demandé à Bruno Gauthier de régulariser son contrat en payant les frais légaux, dit le juge Gauthier.

Me Jean-Roger Brodeur, de l'étude Simard, Brodeur & Girard, représentait M. Verville, dans cette affaire.



PAS DE MOTEUR TROP PUISSANT
SACHEZ MANOEUVRER ET MAITRISER VOTRE VEHICULE

Une nouvelle brochure propose quatre circuits aux visiteurs

CHICOUTIMI — Le ministère du Tourisme du Québec vient de publier une brochure sur la région qui propose, à l'éventuel touriste, quatre circuits touristiques: a) le parc des Laurentides; b) le tour du Lac-Saint-Jean; c) le fjord Saguenay à partir de Chicoutimi vers l'est; d) le fjord Saguenay à partir de Chicoutimi vers l'ouest.

La brochure de 64 pages, illustrée de cartes et photographies, est rédigée en français et en anglais.

Globalement, la brochure parle en termes très louangeurs des attraits de la région qu'elle définit, en se basant sur la tradition historique, de "Royaume du Saguenay".

On indique que le "Royaume du Saguenay" se divise en deux régions, soit le Saguenay (ou Bas-Saguenay), plutôt industriel, et le Lac-Saint-Jean, davantage forestier et agricole.

Faisant allusion aux routes qui relient la région à l'extérieur, la brochure précise notamment que, "modernes et d'un pittoresque incomparable, taillées à l'intérieur du parc des Laurentides, les routes 175 et 169 conduisent à Chicoutimi et Hébertville".

D'autre part, on qualifie le "plateau agricole", qui entoure le lac jusqu'au Saguenay, de "Grenier du Québec".

Faune
Par ailleurs, si l'on en croit la brochure, la région est encore un paradis de chasse et de pêche. En effet, on mentionne que ces activités permettent encore de capturer ou abattre la plupart des espèces de gibier ou poisson, et ce à plusieurs endroits.

Par exemple, à Alma, on peut encore pêcher la truite grise et mouchetée, la ouananiche, le doré et le bro-

chet, et abattre des orignaux, des ours, du lièvre et de la perdrix.

Activités

Grosso modo, la brochure se veut plus un guide historique et géographique pour le touriste, qu'un pamphlet faisant l'apologie des activités culturelles et touristiques régionales, bien qu'elle fasse mention de ces dernières.

vente après inventaire

Magasin fermé le 18 pour préparer les spéciaux

COMMENCANT LE 19

TOUT EST REDUIT

DES ESCOMPTES DE **10%** JUSQU'À **50%** ET PLUS

DAMES

Lot de blouses **\$799**
Régulier jusqu'à \$25.00 — SPECIAL:

Toute la marchandise **20% à 50%**
POUR DAMES Réduite de

HOMMES

Lot de gilets **50%**
REDUIT DE

Lot de coupe-vent **50%**
REDUIT DE

Lot de chemises **\$598**
A PARTIR DE

Chemises à motifs **50%**
REDUITES DE

Lot de pantalons **50%**
REDUIT DE

Paletots d'hiver **\$3998**
A PARTIR DE

Complets **\$2998**
A PARTIR DE

CHAUSSURES

Bottes de toilette **\$1000** ET PLUS

Souliers doublés **50%**
REDUITS DE

Bottes sport **\$1500** ET PLUS

Lot de souliers TOILETTE ET SPORT **\$500** ET PLUS

Bottillons pour hommes **20% à 50%**
REDUITS DE

Caoutchouc (claques) D'IMPORTATION **\$198**
SPECIAL:

DRAPERIES

Bâtiste imprimée Rég.: \$3.19 la verge **REDUITE DE 50%**

Serviettes de ratine **REDUITES DE 50%**

Nappes ovales et rectangulaires EN COTON PERMA-PRESS **REDUITES DE 50%**

Bâtiste imprimée 118" (ROBERVAL SEULEMENT) Rég.: \$15.00 — SPECIAL: **\$559**

Draperies et rideaux EN STOCK **REDUITS DE 20%**

Vous pensiez avoir vu des grosses ventes



c'était rien comparativement à celle de 4-Seasons

GRANDE VENTE DE JANVIER

SUR LA RUE RACINE DU 17 AU 22 JANVIER

ESCOMPTE JUSQU'À 50%

PROFITEZ-EN

la rue racine

CHICOUTIMI

PROFITEZ-EN

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

BEBETHONPHOTOCHOC-FM

De bébé, de photo et de thon. Si on groupe le tout cela donne Bébéthonphoto. On pourrait y mettre des traits, les traits que vous savez, mais cela n'aurait que l'avantage de mieux se lire. Autant en emporte le Bébéthonphoto.

Ceux qui ont un beau gros bébé blond, noir, rouge, blanc, vert ou autres... Si vous avez réussi à le prendre sur une photographie conventionnelle... vous pouvez participer à ce Bébéthonphoto. Il suffit ou il faut s'inscrire aux Galeries Jonquière les 20, 21 janvier ou encore le 27 ou le 28 janvier. Le vote pour le plus beau bébé se fera le 29 janvier. Pas nécessaire que la photo soit récente. Mais, autant que le bébé le soit! Il y a \$100 à gagner. Les bébés? De modèles récents. De six mois à trois ans. Sinon vos bébés sont des modèles usés. C'est pour CHOC-FM! Ne devrait-on pas écrire BébéthonphotoChoc-FM...



MACHINE A LIRE

Une machine capable de lire les livres a récité le discours d'Abraham Lincoln à Gettysburg avec un fort accent scandinave, récemment, dans l'Iowa. La "machine de Kurzweil" a été présentée aux journalistes par M. Kenneth Jerneing, le président de la Fédération nationale des aveugles. Le petit ordinateur, qui doit être produit en grande série d'ici un an, devrait permettre aux quelque 450,000 aveugles américains d'être au courant des différents livres et journaux, a estimé son inventeur, M. Raymond Kurzweil, qui l'a conçu à Cambridge, dans le Massachusetts. La nouvelle invention ne demande aucun entraînement particulier.

RETRAITE PAROISSIALE

Il y aura une retraite paroissiale en l'église Saint-Georges de Jonquière, du 22 au 28 janvier et une autre, du 28 janvier au 4 février, pour la paroisse Sainte-Famille de Kénogami. Aux deux endroits, le prédicateur sera M. l'abbé Maurice Greau qui est aussi un auteur à succès, ayant publié douze volumes de la série "Accent".

L'ACS SOUSCRIT

L'Association des commissions scolaires vient d'accepter de souscrire une somme de \$2,128.14 au Conseil régional de la recherche en éducation. Ce montant, versé au nom des 14 commissions scolaires locales et des quatre commissions scolaires régionales, représente un ratio de trois cents (\$0.03) par étudiant régulier des niveaux élémentaire et secondaire. Rappelons que le Conseil régional de la recherche en éducation a été formé au cours du mois de mai 1974 à la suite d'une invitation adressée par l'ACS et le département des sciences de l'éducation de l'UQAC aux différents organismes scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

AU "SALON DE L'ETAU"

Les adeptes de la bicyclette ont formé un nouveau mouvement qui qualifie de "Salon de l'étau" le "Salon de l'auto 1977" qui se tient présentement à Place Bonaventure de Montréal. Dans le procès qu'ils font à l'automobile, les dirigeants du "Monde à bicyclette" présentent les "preuves à conviction" suivantes:

- 1- L'auto est un facteur majeur de pollution sous toutes les formes;
- 2- l'auto est une des premières causes de l'endettement des citoyens;
- 3- l'auto est responsable d'un haut taux de mortalité;
- 4- l'auto est responsable de la destruction de maisons pour la construction d'autoroutes;
- 5- l'auto, en plus d'encourager un pourcentage élevé des ressources premières et de l'énergie pétrolière, récupère une bonne partie des impôts qui devraient être investis dans le transport en commun.

VOS DROITS

Le nom de la femme mariée

Saviez-vous que rien dans la loi n'oblige une femme à porter le nom de son mari?

Le nom de la femme, même après le mariage, continue d'être son nom de fille, soit celui qui est inscrit sur son certificat de naissance.

La coutume au Québec veut que la majorité des femmes utilisent après leur mariage, le nom de leur mari et soient connues sous ce nom dans la société, mais la loi, rappelons-le, n'oblige pas la femme à porter le nom de son mari.

Ainsi, mademoiselle Marie Tremblay épouse monsieur Jean Arsenault, elle pourra continuer de porter le nom de Marie Tremblay ou prendre le nom de madame Marie Arsenault ou encore porter un nom composé du sien et de celui de son époux soit madame Marie Tremblay-Arsenault.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la Loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "La minute juridique" en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est, no 1404, C.P. 123,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

AFEAS — La réunion mensuelle de l'Afées Saint-Isidore se tiendra le mercredi 19 janvier à 20h00, au local habituel.

Club Photos — Le Club Photos de Chicoutimi reprend ses activités hebdomadaires le mercredi 12 janvier à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Si tu veux te perfectionner en photographie, si tu as reçu une caméra en cadeau à Noël, viens nous voir, nous sommes là pour t'aider.

SERENA — Toutes les personnes désirant être informées sur la régulation des naissances, sont invitées à assister à une réunion d'information publique qui aura lieu le mercredi, 19 janvier à 20h00, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâces. Au cours de cette réunion, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie de la fécondation et du cycle menstruel, du test sympto-thermique ainsi que de tous les moyens actuels de régulation des naissances. Cordiale bienvenue aux intéressés. Pour informations supplémentaires, téléphonez à 549-4619.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi.

JONQUIERE

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi à 18h30, à l'hôtel Paul Baillargeon.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier Arvida, aura lieu mercredi à 18h00, au Manoir du Saguenay.

Ligue des citoyennes — La Ligue des citoyennes de Jonquière reprendra ses activités le mercredi 19 janvier à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami. Invitée: Soeur Thérèse Truchon, professeur de phytologie au Cégep de Chicoutimi. Invitation à tous nos membres. Un goûter sera servi.

Club Châtelaine — Le club Châtelaine de Jon-

quière reprend ses activités pour l'année 1977. Le prochain souper aura lieu le 19 janvier à 19h30, à l'hôtel Jean-Dequen. C'est un souper mère et fille.

Dames chrétiennes — La réunion des Dames chrétiennes de Saint-Dominique de Jonquière aura lieu mardi le 18 janvier après la messe de 19h15, à la salle des réunions, au centre Saint-Dominique. Nous en profitons pour faire notre soirée des Fêtes. Une invitation spéciale aux Filles d'Isabelle et l'Afées. Nous aurons un artiste invité.

AFEAS — L'assemblée de l'Afées Saint-Jacques aura lieu le mercredi 19 janvier à 20h00, au local

habituel, école Saint-Mathias, entrée sur la rue Gilbert. Invité spécial qui nous parlera du cuir.

Club de l'Amitié, Age d'or — Un rappel aux personnes du troisième âge, secteur Arvida, le club d'Amitié d'Arvida reprend ses activités pour la saison 1977 le lundi après-midi, 13h00, quille au Foyer des loisirs, le lundi à 19h00, à son local au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse, il y aura pratique de danses modernes et folkloriques, le mardi, 13h30, pratique d'exercices physiques avec Yvette D'Aigle sous la direction de la Croix-Rouge. Le mercredi et jeudi à 13h30, il y aura jeux de cartes, poches et de dard.

Sherwin-Williams transfert sa grande famille Kem de marques prestigieuses

Sherwin-Williams a fait le transfert de la propriété de ses marques de commerce Kem, lesquelles comprennent:

- Kem**
- Super Kem-Tone**
- Kem-Namel**
- Kem-1-Couche**
- Kem Velours**
- Kem-Glo**
- Kem-Glo Velours**
- Kem HI-Gloss**

ainsi que les marques de commerce suivantes:

- Fashion Right**
- Martin-Senour**
- 4-Star**
- Hot Pipe**
- Pyro**

PEINTURES KEM LTÉE

Les produits vendus précédemment sous ces marques de commerce par Sherwin-Williams seront désormais vendus par sa filiale Peintures Kem Ltée. Cependant, les produits arborant ces marques de commerce seront également vendus pendant une courte période par Sherwin-Williams.

La Compagnie Sherwin-Williams Canada Limitée

L'Aircaneurope, c'est ABORDABLE



grâce aux tarifs Noliprix.

La France et l'Allemagne sont tout ce qu'il y a de plus abordable. Voilà l'Aircaneurope à tarif Noliprix d'Air Canada. À votre tour d'aborder en Aircaneurope.

Économie d'abord! Air Canada, compagnie aérienne de première classe, vous offre toute l'année des vols réguliers vers l'Aircaneurope à des prix aussi avantageux que ceux des vols nolisés ordinaires. Profitez des Noliprix d'Air Canada. L'horaire souple, les vols fréquents, l'équipement et le service irréprochable, la garantie d'Air Canada: une somme d'avantages à prix très abordable.

Les vols à tarifs Noliprix vers l'Aircaneurope sont des vols réguliers aller-retour en classe économique, départ de Mirabel. Le séjour maximum est de 45 jours, jour du départ exclus. Le nombre de places est limité. Les réservations doivent être faites deux mois d'avance; un dépôt non-remboursable de \$50 est alors exigé. Le paiement total doit être fait 45 jours avant le départ. Il y a une pénalité de \$100 si une annulation est faite dans les 45 jours avant le départ. Enfin, la taxe d'aéroport, maximum \$8.00, est en sus. Pour connaître tous les détails des tarifs Noliprix, abordez-en le sujet avec votre agent de voyage ou communiquez avec Air Canada.

PARIS

\$309 en collaboration avec Air France

FRANCFORT

\$329 en collaboration avec Lufthansa

Grille des tarifs Noliprix:

	séjour	PARIS	FRANCFORT
Jusqu'au 31 mars	22-45 jours	\$309	\$329
1 avril - 18 mai	14-45 jours	\$319	\$339
19 mai - 1 juin	22-45 jours	\$339	\$359
2 juin - 22 juin	22-45 jours	\$389	\$409
23 juin - 30 juillet	22-45 jours	\$419	\$439
31 juillet - 27 août	22-45 jours	\$389	\$409
28 août - 1 octobre	22-45 jours	\$339	\$359
2 octobre - 18 mai 1978	14-45 jours	\$319	\$339

Sujet à l'approbation du gouvernement.

Ony va?
Ony va!



AIR CANADA



Normand Toupin: un nationaliste assis entre deux chaises

M. Normand Toupin est un nationaliste en mal de pays.

Al l'instar de plusieurs libéraux surpris par la dégelée du 15 novembre, il se cherche, s'interroge, soupèse diverses hypothèses quant à son avenir personnel, celui du parti pour lequel il fut ministre pendant cinq ans et demi, et celui du Québec.

Il y a un an, le député de Champlain confiait qu'il ressentait le besoin d'une pause, d'un temps de réflexion et de recul impossible à cause de l'urgence des tâches quotidiennes. Il y a deux mois, les citoyens qui l'avaient élu le 29 avril 1970 et réélu le 29 octobre 1973



GILLES LESAGE

(Tous droits réservés. Le Quotidien et l'ÉdMedia)

lui ont signifié son congé, mettant en salle l'aviateur Marcel Gagnon, du Parti québécois. Un peu abasourdi bien sûr, M. Toupin s'est vite ressaisi pour profiter d'un "congé sabbatique" inattendu. Depuis deux mois déjà et pour deux autres mois, il prend des cours intensifs de langue anglaise dans une école privée réputée, à raison de trois heures de cours et autant d'étude, quatre jours par semaine, partageant le reste de son temps entre sa vie de famille à Sainte-Foy, avec sa femme et ses trois enfants, et sa maison du Cap, où il peut à loisir reprendre contact avec sa nombreuse parenté.

Ce retour à l'école et à la vie de famille s'accompagne de lectures longtemps négligées, d'étude comparée des systèmes politiques et économiques,

au gré de sa fantaisie. Ce "chômage" forcé mais quand même bienvenu durera encore quelques mois, le temps de décider s'il continuera ou non à faire de la politique active et sous quelle forme il participera aux grands débats qui prennent forme.

Homme calme et pondéré, M. Toupin ne s'est jamais fait remarquer pour ses interventions bruyantes. Pourtant reconnu comme un nationaliste de la même farine que M. Jean-Paul L'Allier, quoique plus discret et timide que son ex-collègue du Cabinet Bourassa, M. Toupin ne fut jamais un militant politique au sens traditionnel du terme. Lorsqu'il décida de faire équipe avec le nouveau et jeune chef libéral en 1970, ce fut une surprise pour plusieurs: l'Union nationale le croyait de son groupe, et le Parti québécois le courtoisait également. Son prédécesseur unioniste, M. Maurice Bellemare, ne lui a pas encore pardonné cette "défection", tandis que le PQ, jusqu'à tout récemment, n'avait pas perdu espoir de le récupérer.

Au fond, M. Toupin est un Québécois moyen comme il y en a des centaines de milliers: torturé entre son désir profond de faire en sorte que le Québec s'épanouisse en toute liberté et la conviction qu'il serait désastreux de briser les liens fédéraux. Sans qu'il en soit conscient peut-être, l'ex-ministre libéral est un indépendantiste par le coeur, mais sa raison le ramène au fédéralisme.

"On dira que je suis assis entre deux chaises, admet-il au cours d'une conversation à bâtons rompus. Je ne suis pas un fédéralisme à tous crins, en tout cas je ne suis pas d'accord avec le fédéralisme rigide à la Trudeau. Mais je ne suis pas sûr du tout que l'avenir du Québec passe par l'étape de la séparation, qu'il soit nécessaire de briser le Canada en deux."

S'il reprend du service politique, ce sera "probablement" avec le Parti libéral, dit-il mais à la condition qu'il réforme profondément ses structures, en mettant l'accent sur les régions et l'écoute des membres, ainsi que sur le financement démocratique, qu'il devrait être modelé sur celui du PQ. Ce qui importe

d'abord, selon lui, c'est de réfléchir, de se refaire une idéologie originale face au nouveau gouvernement. Et le choix d'un nouveau chef viendra par la suite, mais sûrement pas avant un an.

Né à Saint-Maurice de Champlain il y a 43 ans, d'un père cultivateur qui eut quatorze enfants, M. Toupin milita d'abord au sein de la Jeunesse rurale (JRC), un organisme d'action catholique dont le directeur général était alors M. Claude Ryan. Il y a vingt ans, il entra au service de l'Union catholique des cultivateurs, ce qui le mena successivement à Montréal, en Mauricie, en Abitibi, et de retour en Mauricie, où la politique le happa en 1970. En cours de route, il travailla à Amos avec M. Albert Allain, et avec M. Paul Couture à Trois-Rivières; ils devinrent tous deux président de l'UCC puis de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui lui succéda en 1972, sous l'impulsion de M. Toupin. C'est en Abitibi également qu'il rencontra sa femme, Jeanne-Arc Trudel.

L'ex-ministre a subi plusieurs secousses pendant son règne: la loi du syndicalisme agricole, à laquelle il tenait énormément, fut adoptée en dépit de l'opposition des éléments conservateurs, pour ne pas dire rétrogrades, du Parti libéral; il dut sans cesse se battre pour obtenir des budgets "potables"; la colere verte de 1973-74 a dramatisé les problèmes des agriculteurs; et le scandale de la viande avariée, dont il n'était nullement responsable, puisqu'il avait cours depuis des décennies, a mis sa tête sur la guillotine.

Muté, fin juillet 1975, de l'Agriculture aux Terres et Forêts, M. Toupin s'est fait dire par la presse qu'il avait été "limogé" par M. Bourassa, qui le défendait mollement d'ailleurs. L'ex-ministre est discret sur cet incident, mais il est évident que le moment choisi pour le déplacer lui a fait mal au coeur, puisqu'il amenait de l'eau au moulin de ses nombreux détracteurs. Alors, il a songé à son avenir au sein du Parti libéral, de la même façon qu'il l'avait fait en mai 1972, au plus fort de la crise sociale qui faillit entraîner la démission de MM. Claude Castonguay et Jean-Paul

L'Allier. Car M. Toupin était aussi mécontent que ses deux collègues des politiques fédérales et de la souplesse conciliante de son chef.

Mais tout cela fait partie du passé et M. Toupin préfère scruter l'avenir. Il estime qu'à la condition d'y mettre l'énergie et le temps requis, le Parti libéral a encore un "rôle historique et novateur" à jouer, en tant que force du centre, du milieu. "Le Québec doit devenir culturellement plus fort et autonome, mais sans briser tous les liens fédéraux ni chambarder les structures politiques de fond en comble. Et il y a toujours de la place pour les nationalistes qui ne sont pas indépendantistes. Des progrès ont été faits, même sous M. Bourassa, et il y en a encore à accomplir.

Même les péquistes les plus radicaux sont très hésitants devant la séparation intégrale, note l'ex-ministre, qui se préoccupe surtout de la tournure du référendum. "Si le PQ avait mis dans son programme qu'il voulait briser le Canada, je ne suis pas sûr qu'il serait au pouvoir aujourd'hui. Et les sondages démontrent bien que les gens sont indécis, dans l'expectative.

"Le Québec n'a pas deux décennies à perdre, reprend M. Toupin en s'allumant une cigarette. Qu'arrivera-t-il si le gouvernement est battu au référendum? S'imaginer-t-on quelles armes il aura ainsi données à Ottawa et quels retards le Québec subira sur la voie de son évolution, peut-être lente mais constante."

En poursuivant ses réflexions et son recyclage, M. Toupin vit sur sa "pension" de ministre. Préoccupé certes, il n'est pas anxieux et il prend le temps de voir venir les choses, de visiter ses nombreux frères et soeurs, de reprendre contact avec la vie quotidienne et ordinaire, en attendant de cultiver ses fleurs et d'aller à la pêche avec des amis.

En mal de pays, bien sûr, mais les racines sont profondément enfoncées dans la glaise québécoise, et fort vivaces.

QUEBEC EN BREF

Sources énergétiques

ST-JOHN'S, T.-N. (PC) — Selon le journal "The News", le nouveau gouvernement québécois aurait décidé de permettre à Terre-Neuve de passer sur son territoire pour vendre de l'électricité au reste du Canada.

L'électricité, auparavant, devait être achetée et vendue par l'Hydro-Québec.

"Nous n'avons pas l'intention de nous servir de la position géographique du Québec comme d'une arme pour tenir le reste du pays en joue", a déclaré M. Jean Lemay, adjoint au ministre québécois de l'Energie Guy Joron.

Le ministre de l'Energie de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, s'est dit agréablement surpris de cette nouvelle position du Québec.

"Espérons, a-t-il souligné, qu'ils veulent dire la même chose que nous en parlant d'un corridor."

Terre-Neuve, l'an dernier, a entrepris des procédures judiciaires contre le Québec pour avoir 800 mégawatts de plus de la centrale de Churchill Falls, au Labrador.

En vertu d'un contrat à long terme, les 5,225 mégawatts de l'usine, sauf 300 mégawatts, sont obligatoirement vendus à l'Hydro-Québec.

Terre-Neuve veut construire un tunnel sous le détroit de Belle-Isle pour recevoir plus d'électricité du Labrador.

Terre-Neuve désirerait, par la suite, vendre de l'électricité aux provinces maritimes, grâce à un câble de transmission par le détroit de Cabot.

Trust General

QUEBEC (PC) — Après un an de grève, la direction de Trust General, succursale de Sillery, a fait parvenir hier ses premières offres écrites au syndicat de ses employés (CSN).

Elles ont été déposées par M. Raymond Desilets du ministère du Travail, qui a été désigné comme conciliateur dans le conflit.

Ces offres concernent certaines clauses normatives, dont la formule Rand, que la direction accepte de reconnaître.

Le reste des propositions ayant trait aux clauses normatives seront déposées d'ici lundi prochain.

Mais on ignore encore quand seront présentées les offres portant sur les salaires et les avantages sociaux, qui figurent parmi les points majeurs du litige.

Roy et le PNP

MONTREAL (PC) — Le Parti national populaire existe toujours. La preuve en est qu'il est représenté à l'Assemblée nationale par le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy.

Et Fabien Roy n'a pas l'intention de rejoindre l'Union nationale.

"J'aimerais, une fois pour toutes, faire taire les rumeurs persistantes à l'effet que j'aimerais rallier les rangs du parti de Rodrigue Biron. Je suis député du PNP et même si le hasard politique a voulu que je sois le seul représentant pénapiste élu le 15 novembre, je vais faire mon travail à l'Assemblée nationale comme porte-parole de cette formation politique."

Il n'est toutefois pas impossible que le Parti national populaire mette fin à son existence dans un avenir très rapproché.

Le député de Beauce-Sud joint à son domicile, a révélé que le conseil exécutif du PNP va se réunir le 30 janvier prochain, probablement dans un motel de Drummondville.

C'est à ce moment-là que la décision sera prise, soit de continuer à opérer comme formation politique ou plutôt, selon le souhait d'un certain nombre de dirigeants, de saborder le parti.

L'unique député du PNP est venu rencontrer, mercredi dernier, à Montréal, le chef Jérôme Choquette et le trésorier du PNP, M. Henri Dessales.

Fabien Roy n'a rien voulu révéler du but ou du résultat de cette rencontre.

"C'était purement personnel et ça ne touchait que des questions de régie interne. Rien de cela n'aurait intéressé le public."

Pour sa part, Jérôme Choquette, depuis la désastreuse soirée du 15 novembre dernier, alors que le PNP ne faisait élire qu'un seul député et ne récoltait qu'un pitoyable un pour cent du vote, observe un mutisme complet.

Joueurs volés

QUEBEC (PC) — Treize citoyens d'origine chinoise qui jouaient aux cartes et au "Fantam", sorte de jeu de dominos chinois, ont été délestés d'une somme de \$14,000, tôt lundi matin, lors d'un vol à main armée commis dans un centre communautaire chinois, rue Saint-Vallier, à Québec.

La police rapporte que le vol est l'oeuvre de trois individus de type oriental, non masqués, qui venaient probablement de l'extérieur de la région de Québec.

Deux d'entre eux étaient armés de revolver et le troisième d'un couteau.

Ils auraient pris la fuite à bord d'une automobile conduite par un complice.

UQUAM

René Lévesque n'interviendra pas dans la grève

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque n'interviendra pas dans la grève de l'UQAM qui dure depuis cinq semaines. a-t-il lui-même révélé hier, en répondant aux questions qui lui étaient posées par des étudiants de l'Université de Montréal.

"Je considère que je ne dois pas servir de pompier, et je ne commencerai pas à le faire", a-t-il dit, après avoir révélé qu'on lui avait demandé par télégramme d'intervenir personnellement dans le conflit impliquant plus de 14.000 étudiants.

C'est un conflit très complexe et deux ministres s'efforcent d'en suivre de très près le déroulement. La difficulté vient de ce qu'on essaie de régler en même temps les problèmes syndicaux et la conception et les structures de l'université.

Le cabinet va commencer dès mercredi, a-t-il révélé, à examiner les structures de l'université. Mais si le gouvernement était obligé d'intervenir directement, le résultat de cette action serait extrêmement malsain, a-t-il dit.

Malgré tout il garde bon espoir d'un règlement et il a affirmé que le gouvernement fera tout pour empêcher la fermeture de l'université.

Investissements

Dans le domaine des investissements étrangers, M. Lévesque a dit que son gouvernement avait l'intention d'établir une sorte de code des investissements ou l'économie serait séparée par secteur. Dans certains secteurs — communications et culturel par exemple — on exigera que la propriété soit nationale.

Il semble indiqué qu'on reprenne le contrôle du secteur de l'amiante, a-t-il dit, mais il serait suicidaire de cesser de vendre notre minerai de fer d'après les contrats qui existent déjà.

Quant aux emprunts, tous les pays du monde, même les plus souverains et les plus progressistes, en effectuent à l'étranger.

Quant à la possibilité de porter le salaire minimum à \$4 l'heure, M. Lévesque a souligné qu'il fallait garder les produits québécois concurrentiels et que si les coûts étaient trop augmentés les industries risquaient de s'effondrer.

Il croit que la prochaine hausse du salaire minimum devra être assortie d'un contrat social, une sorte de convention collective destinée aux travailleurs recevant le salaire minimum et privés de convention collective. "Nous travaillons là-dessus", a-t-il dit.

Au sujet de la participation des travailleurs à l'entreprise, il est possible de concevoir un système permettant de développer et de stimuler l'intérêt envers les entreprises qui nous appartiennent, sans chambarder les fondements même de la société", a-t-il dit.

Le premier ministre a aussi jeté une douche d'eau froide sur les "réves de révolutionnaire de salon" d'un étudiant qui lui demandait si son gouvernement allait se débarrasser des entreprises impérialistes.

Deux choses nous manquent qui nous permettraient de commencer notre indépendance économique, a dit M. Lévesque.

Verdict

La tragédie de Percé

QUEBEC (Selon la PC) — Les ministères fédéral et provincial des Transports devront s'assurer que les lois et les règlements destinés à protéger le public sont respectés dans le transport maritime.

Telle est la principale recommandation du coroner Stanistlas Déry, qui a rendu lundi son verdict sur la disparition en mer de douze personnes le 16 août dernier, à Percé, en Gaspésie.

"Nous ne voyons pas pourquoi, quand 125.000 personnes se présentent au quai de Percé en une seule saison, on ne trouverait pas moyen de maintenir en place le personnel approprié pour assurer l'observance de la loi et des règlements", écrit Me Déry

dans son rapport de 15 pages sur cette affaire.

"Les lois et règlements adoptés pour la protection du public ne sont rien d'autre chose que des voeux pieux dont on ne tient aucun compte", poursuit Me Déry.

Reconstitution

L'enquête du coroner Déry a révélé que le 16 août dernier, vers 16h00, neuf touristes français en voyage au Québec, leur guide québécois et deux pêcheurs gaspésiens prenaient place dans une chaloupe de 14 pieds de long pour effectuer une randonnée autour de l'île Bonaventure, sise en face de Percé.

CECO

Reprise des audiences

MONTREAL (PC) — Les audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) reprennent aujourd'hui et, selon le gouverneur Ron Cohen, la CECO se penchera sur le rôle joué par les institutions financières dans les opérations de la pègre.

"Nous mettrons de côté les activités des grands caïds pour nous consacrer maintenant à l'étude de questions très importantes: finance, banques, bourse", a déclaré le procureur de la CECO, M. Ron Cohen.

Selon M. Cohen, la CECO démontrera comment le crime organisé s'est infiltré légalement dans le monde des affaires, ou il emploie les mêmes tactiques qui se sont avérées profitables dans l'illégalité.

Les noms de tous les témoins ne seront révélés qu'au moment où ceux-ci seront appelés à la barre. Cependant, de source proche de la CECO, on a appris

que Paolo Violi, Vincent Cotroni et William Obront figureront parmi les témoins cités.

Obront, ancien magnat de la viande, âgé de 51 ans, a déjà écoppé d'une peine de quatre ans, l'année dernière, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de fraude.

Il avait été ramené de Costa Rica par les agents de la Gendarmerie Royale du Canada, en mai dernier, afin de subir son procès.

Quant à Violi et Cotroni, ils ont tous deux été condamnés à six ans de prison à Toronto, vers la fin de l'année dernière, après avoir été reconnus coupables à une accusation d'extorsion. Les deux hommes ont interjeté appel.

La CECO a aussi condamné Violi et Cotroni à un an de prison, l'été dernier, pour avoir refusé de témoigner devant la commission.

ES DIAMANT

PLUS DE 200 PRODUITS
préparés et vendus par la

CHAINE COOP DU SAGUENAY

ES DIAMANT

C'EST POUR NOUS
La Chaîne Coopérative du Saguenay
C'EST CHEZ NOUS!

Cette semaine: Exigez la
CREME GLACEE "DIAMANT"
VOUS Y FEREZ UNE
ECONOMIE!



CANADA EN BREF

Dynamite dans le métro

TORONTO (PC) — La police de Toronto a enlevé d'une rame de métro, lundi, un sac d'emplètes contenant trois bâtons de dynamite.

Selon la police, aucun détonateur n'était relié à l'explosif.

A la Commission de transport de Toronto, on déclare que le sac a été découvert dans la dernière voiture d'une rame à l'arrêt dans une station.

Les voyageurs ont été évacués hors de la station, tandis que la police procédait à l'enlèvement de l'explosif. Le service a été interrompu durant une vingtaine de minutes.

Hausse chez les coiffeurs

TORONTO (PC) — Les coiffeurs de l'Ontario ont annoncé leur intention de hausser les coupes de cheveux à \$5 et les mises en plis à \$8, à partir du 1er février prochain.

Seuls les enfants de moins de 12 ans et les personnes âgées ne seront pas touchés par cette augmentation de 50 cents.

Le président du Hairstylists of Ontario Association, M. Jean Andari, a expliqué la hausse par la diminution de fréquence des visites chez le coiffeur.

Les 5.000 coiffeurs de l'Ontario avaient déjà augmenté leurs prix de 50 cents en juillet dernier.

Diphthérie en marche

TORONTO (PC) — Un homme de 30 ans, qui avait été reconnu porteur de la diphthérie, a quitté samedi, en vêtements de nuit, l'hôpital de Toronto qui l'hébergeait.

Son absence fut signalée quelques minutes seulement après sa fuite et la police fut immédiatement alertée.

Le diphthérique, qui avait été transféré dans cet hôpital d'un centre de traitement pour débilés mentaux, est toutefois retourné dans l'établissement après une heure de fugue.

Les médecins ont affirmé que le malade ne semble pas avoir souffert du froid malgré ses pérégrinations par des températures glaciales.

Les autorités médicales ont expliqué que l'hôpital en cause ne possédait pas de pavillon pour les contagieux et qu'il est impossible d'y surveiller les patients 24 heures par jour. Les cas de contagion sont isolés dans des chambres simples.

Déraillement

KAMLOOPS, C.-B. (PC) — Le trafic ferroviaire a été interrompu au cours du week-end sur la ligne principale du Canadien Pacifique en Colombie-Britannique, à la suite du déraillement d'un train de marchandises à 11 kilomètres (8 milles) à l'ouest de Kamloops.

Cette interruption devait durer jusqu'à lundi au moins, selon M. Charles Gordon, porte-parole de CP Rail. Les trains de CP Rail devaient emprunter les voies du Canadien National.

Deux locomotives et 12 wagons ont quitté les rails, a précisé M. Gordon qui a ajouté que le convoi comptait de 80 à 100 wagons.

Accidents

Au moins 26 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Canada durant le dernier week-end.

Le relevé effectué par La Presse Canadienne entre six heures vendredi soir et minuit dimanche, a démontré que 12 personnes ont succombé à des tragédies routières, sept ont péri dans des accidents de motoneige, deux dans les flammes, un enfant s'est tué en faisant de la luge, un enfant s'est asphyxié et un autre a péri en étant éjecté d'un pneu de tracteur dans lequel il jouait.

Depuis le début de la saison, 39 personnes ont péri en motoneige.

Le Québec a signalé durant le week-end quatre morts sur les routes et deux en motoneige. En Ontario, trois personnes sont mortes sur les routes, deux en motoneige et un enfant est mort asphyxié.

La Colombie-Britannique a signalé deux victimes de la route et deux dans des incendies, tandis que l'Alberta déplorait deux morts par inhalation d'oxyde de carbone, l'accident de luge et celui impliquant l'utilisation d'un pneu de tracteur comme jouet.

Trois citoyens de la Saskatchewan ont péri en motoneige.

La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont chacune contribué deux morts de la route au triste bilan de ce week-end.

On n'a signalé aucune mort accidentelle à Terre-Neuve, sur l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba.

CINEMA

NORMANDIN

Cinéma Le Foyer
Du 21 au 24 janvier incl.: "Tony le Sicilien" - "Mon nom est Pecos"

ALMA

Théâtre Alma
Du 21 au 24 janvier incl.: "Le shérif est en prison" - "La trahison"

Canadien

Du 21 au 24 janvier incl.: "Le retour du grand blond"

CHICOUTIMI

Impérial
Du 21 au 24 janvier incl.: "Le retour du grand blond"

BAGOTVILLE

Saguenay
Du 14 au 20 janvier incl.: "Le conseiller" (sem.: 7h30, dim.: 1h00, 4h30, 8h00) - "Spécial Magnum" (sem.: 9h25, dim.: 2h55, 6h10, 9h40) - (Fin. sem.: 11h00, dim.: 11h15)

JONQUIERE

Bellevue
Du 14 au 20 janvier incl.: "Spécial Magnum" - "Le secret"

Centre

Du 14 au 20 janvier incl.: "2001, l'odyssée de l'espace" - "Catlow"

Elysée

Du 14 au 20 janvier incl.: "La kermesse érotique" - "Jeanne et Paul"

DOLBEAU

Météore
Du 14 au 20 janvier incl.: "Le démon aux tripes" - "Un colt et le diable"

MISTASSINI

Orphéon
Du 14 au 20 janvier incl.: "Spécial Magnum" - "20 pas vers la mort"

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Spécial Magnum"

Cinéma 2

"Les hommes du président" (sem.: 8h45, dim.: 12h40, 4h00, 9h00) - "Les grandes gueules" (sem.: 7h00, dim.: 3h00, 7h10)

Cinéma 3

"Infidélités" (sem.: 7h40, dim.: 1h25, 4h40, 7h55) - "Culbuteuse" (sem.: 6h30, dim.: 3h05, 6h20, 9h35)

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 13h30

LES DIAMANTS D'ANVERS (5) — All. 1967.

Drame policier de R. Thiele avec Jurgen Draeger, Nicole Badal et Ivan Desny. — Un jeune voyou projette de voler des diamants en remplaçant le messager qui les transporte. — Jeux visuels gratuits. Traîne en longueur. Photographie soignée. Interprétation assez bonne. Scènes sensuelles.

MARDI: 23h10

UN NUMERO DU TONNERRE (3) — E.-U. 1960.

Comédie musicale de V. Minnelli avec Judy Holliday, Dean Martin et Fred Clark. — Une téléphoniste s'occupe de la vie personnelle de ses clients, ce qui lui vaut diverses aventures. — Fantaisie, humour, satire. Mise en valeur de J. Holliday, excellente comédienne. Présentation brillante de numéros musicaux. A.

JONQUIERE — CKRS

MARDI: 14h30

LE MARIAGE (3) — Fr. 1968. Comédie de moeurs réalisée et interprétée par Claude Berri avec Elizabeth Wiener et Grégoire Aslan. — Les tribulations d'un jeune Juif de Paris qui doit épouser la fille d'un diamantaire d'Anvers. — Peinture de moeurs pleine de finesse et de pittoresque. Réalisation simple et efficace. Interprètes bien dirigés.

MARDI: 18h20

PLEINE DE VIE (4) — E.-U. 1956. Comédie de R. Quine avec Judy Holliday, Richard Conte et Salvatore Baccaloni. — Le comportement d'un jeune couple en attente de son premier bébé. — Délicatesse et humour. Psychologie juste. Interprétation pleine d'entrain et de finesse. A.

MARDI: 23h05

LE DERNIER TRAIN (4) — It. 1965. Drame de guerre de N. Risi avec Geraldine Chaplin, Nino Castelnuovo et Slavko Simic. — Durant la guerre, les misères d'une famille juive yougoslave. — Mise en scène sobre et soignée. Ensemble sympathique. Interprétation touchante de G. Chaplin.

MERCREDI, 19 JANVIER, 21h00. LIGUE JUNIOR MAJEURE DE HOCKEY. Mettant aux prises Montréal et Québec.

SAMEDI, 22 JANVIER, 19h30. REPRISSE DIMANCHE, 14h00. MOI, MES CHANSONS. Cette semaine: Claude Gauthier.

392, RACINE EST CHICOUTIMI, P.Q.

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin

UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID présente

14 ANS

Spécial Magnum

STUART WHITMAN JOHN SAXON MARTIN LANDAU TISA FARROW

Aussi 2e Grand Film

BELLEVUE PLACE DU ROYAUME CANADIEN
SAGUENAY ORPHEON ALMA

4e sem. POUR TOUS

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

2e FILM

La kermesse des Aigles

CAPITOL 543 3280

Ce soir à 7h30 P.M.

des filles... 18 ANS Adultes dynamiques un spectacle unique

LA KERMESSE EROTIQUE

avec Anne Libert Dany Dany

Les excès d'un couple trop amoureux

jeanne & paul

IMPERIAL 543 5880 ELYSÉE 547 5101

POUR TOUS

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE

L'ultime voyage vers l'inconnu!

CARTIER 543 3138 CENTRE 542 6911

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

OUVERT SAMEDI-DIMANCHE-MERCREDI DES 12h30

"ALL THE PRESIDENT'S MEN" 14 ANS

REDFORD/HOFFMAN

VERSION FRANCAISE

2ème film "LES GRANDES GUEULES"

CINEMA (2)

LES CULBUTEUSES 18 ANS Adultes

de mieux en mieux!

ELISABETH VOLKMAN RINALDO TALAMON COULEUR

L'infidélité est le seul lieu qui unit encore certaines femmes à leur mari

CINEMA (1)

Infidélités

un film de Jean François Davy

Pour lundi, mardi et jeudi Culbuteuses: 6h30, 9h30 Infidélités: 7h50

Pour mercredi seulement Infidélités: 1h25, 4h40, 7h53 Culbuteuses: 3h05, 6h20, 9h35

CKRS-TV

MARDI, 18 JANVIER 1977	MERCREDI, 19 JANVIER 1977
8.38 Ouverture du poste: "Je m'arrête"	8.38 Ouverture du poste: "Je m'arrête"
8.40 Dr Doolittle	8.40 Les chevaux du soleil
9.10 Information première	9.10 Information première
9.15 Les cent tours de Centour	9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oriens	9.30 Les Oriens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 You Hou	10.00 You Hou
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence	11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information-midi	12.00 Information-midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le mariage"	14.31 Cinéma: "Le mariage"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic	16.30 Nic et Pic
17.00 Nanny	17.00 Nanny
17.30 Madame et son fantôme	17.30 Madame et son fantôme
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Cinéma pour rire: "Plaine de vie"	18.20 Cinéma pour rire: "Plaine de vie"
20.00 Grand-papa	20.00 Grand-papa
20.30 Papa à raison	20.30 Papa à raison
21.00 Rue des Pignons	21.00 Rue des Pignons
21.31 Le 60	21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo	22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Cinéma: "Le dernier train"	23.05 Cinéma: "Le dernier train"

CJPM-TV

MARDI, LE 18 JANVIER 1977	MERCREDI, LE 19 JANVIER 1977
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 Chicoutimi, Qué.	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
12.15 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.30 Les tannants	12.15 Les nouvelles du midi
13.30 Cinéma: "Les diamants d'Angers"	12.30 Les tannants
15.00 Pour vous mesdames	13.30 Cinéma: "La plage déserte"
15.30 Information santé	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Escadrille sous-marine	16.00 Dessins animés
16.30 Patof voyage	16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde	17.00 Pour tout l'monde
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase	18.30 Parle parle jase jase
19.30 Symphonie	19.30 Chère Isabelle
20.00 Parlez-moi d'humour	20.00 A canadienne
20.30 Jose Todaro	20.30 L'union fait la force
21.00 Auto-patrouille	21.00 Hawaii 5-0
21.30 Cannon	22.00 Regard sur le monde
22.30 Les nouvelles T.V.A.	22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition
23.05 Météo	23.05 Météo
23.10 En fin de soirée	23.10 En fin de soirée
"Un numéro de tonnerre"	"La ligne de démarcation"

CBJET

MARDI, LE 18 JANVIER 1977	MERCREDI, LE 19 JANVIER 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon ami	9.15 Mon ami
10.00 Québec School Telecasts	10.00 Québec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show	12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 Mary Hartman	13.00 Mary Hartman
13.30 Coronation Street	13.30 Coronation Street
14.00 All in the Family (Repeat)	14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 The Celebrity Cooks
16.00 It's your choice	16.00 It's your choice
16.30 The Electric Company	16.30 The Magic Lie
17.00 Room 222	17.00 Nic and Pic
18.00 The City at Six	17.30 Room 222
19.00 Laverne & Shirley	18.00 The City at Six
19.30 The Wolfman Jack Show	19.00 Strot's Court
20.00 Happy Days	19.30 Bluff
20.30 The King of Kensington	20.00 The nature of things
21.00 M.A.S.H.	20.30 Ruzicka (séries début)
21.30 The Fifth Estate	21.00 Musicamera
22.30 Barney Miller	22.30 Crazy House
23.00 The National	23.00 The National
23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight
23.35 90 minutes live	23.35 90 minutes live
00.57 Station closing	00.57 Station closing

SUR LE CABLE

TECS-TV CANAL 13 RADIO QUEBEC CANAL 8

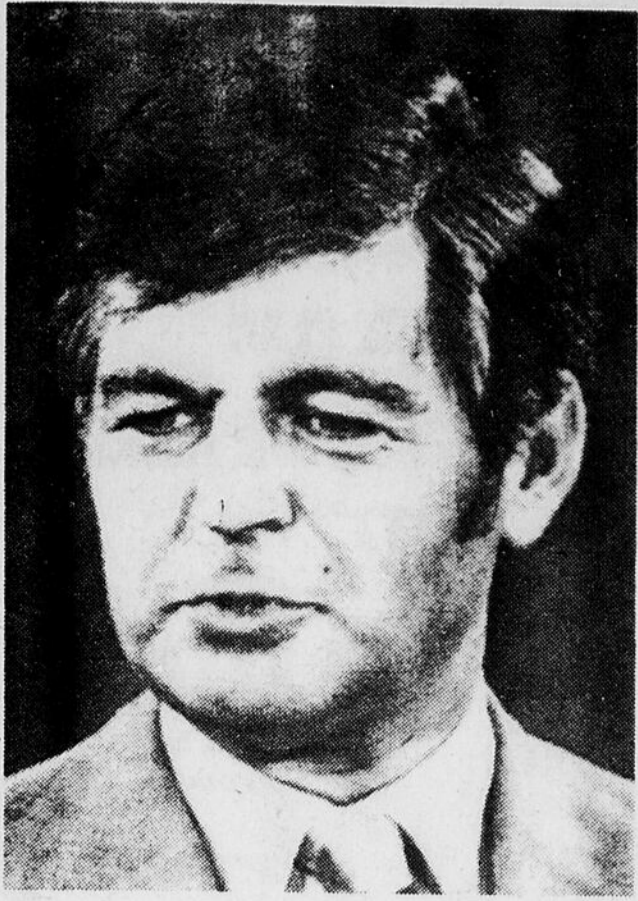
MARDI, LE 18 JANVIER 1977	MARDI, LE 18 JANVIER 1977
8.00 Vivre aujourd'hui	13.00 A la mesure de la terre - La relève en agriculture
9.00 Documentaire	13.30 Télé-ressources
10.45 Conseil de ville ou conférence choisie	14.30 Faire et défaire - Retour à la mer
12.00 Contact	15.00 Livraison spéciale - Vivre comme du monde
13.30 Contact	18.30 L'opéra sauvage - Le temps de Dieu
18.00 Documentaire	19.30 Histoire sur le vif - La deuxième guerre mondiale
19.45 Conseil de ville ou conférence choisie	20.30 Bien dans sa peau - L'équilibre et le bonheur quotidien
	21.00 Si on s'y mettait - Mont-Brun
	21.30 Portraits d'artistes - Henry Moore

CJBR-TV CANAL 3

MARDI, LE 18 JANVIER 1977	MERCREDI, LE 19 JANVIER 1977
9.15 100 tours de Centour	9.15 100 tours de Centour
9.30 Les Oriens	9.30 Les Oriens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 You Hou	10.00 You Hou
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil Express	10.30 Conseil Express
11.00 Les trouvaillies de Clémence	11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Vers l'an 2000	11.30 Le comte Yoster
12.00 Méli-Mélo	12.00 Méli-Mélo
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: Le mariage	14.30 Le temps de vivre
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic	16.30 Nic et Pic
17.00 Nanny	17.00 Nanny
17.30 L'heure de pointe	17.30 Sur la Côte du Pacifique
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive	18.30 Information régionale, locale et sportive
18.45 Mic Mac 2-5-4	18.45 Passe-temps
19.00 Walt Disney	19.00 Vedettes en direct
20.00 Grand-papa	19.30 Chère Isabelle
20.30 Symphonie	20.00 Du tac au tac
21.00 Rue des Pignons	20.30 Le temps de vivre
21.30 Le 60	21.00 Hors-séries: L'homme d'Amsterdam
22.30 Téléjournal	22.00 Consommateurs avertis
23.00 Kojak	22.30 Téléjournal
00.00 Cinéma: Le bateau sur l'herbe	23.00 Réflex d'un pays
	00.00 Cinéma: Alerte aux Indes

WEZF-TV CANAL 7

MARDI, 18 JANVIER 1977	
9.00 Good Day	18.00 News
10.00 P.T.L. Club	18.30 Green Acres
12.00 The Don Ho Show	19.00 Star Trek
12.30 Ryan's Hope	20.00 Happy Days
13.00 All My Children	20.30 Laverne and Shirley
13.30 Family Feud	21.00 Rich Man, Poor Man
14.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Family
14.30 One Life to Live	22.00 Mary Hartman
15.15 General Hospital	22.00 Mary Hartman
16.00 The Edge of Night	23.00 Tuesday Mystery of the Week
16.30 Mickey Mouse Club	
17.00 The Big Valley	



Claude Wagner

Démission

Wagner dément la rumeur

OTTAWA (PC) — M. Claude Wagner, député de St-Hyacinthe aux Communes, a démenti hier les informations voulant qu'il quitte le Parti conservateur advenant qu'il ne puisse faire passer davantage ses idées à l'intérieur de cette formation politique.

Qualifiant l'article paru dans un quotidien montréalais de "folie pure", M. Wagner a précisé qu'il se sent toujours utile à l'intérieur du parti et que, par conséquent, il continuera à travailler pour parvenir à un fédéralisme modifié.

Samedi dernier, M. Wagner a participé à une émission de ligne ouverte à Montréal. Cette émission d'une durée de trois heures portait sur le "le Parti conservateur: avec ou sans Claude Wagner" a rapidement tourné au vinaigre. En réponse à une question de l'animateur, le député avait affirmé qu'il quitterait le parti s'il n'avait plus aucun rôle à y jouer.

On sait que M. Wagner a été défait par M. Joe Clark à la course à la direction du parti et que, plus récemment, il subissait un autre échec assez cuisant lorsque le candidat qu'il appuyait, M. Jean-Yves Lortie, était défait par M. Roch LaSalle, lors de l'élection du chef de l'aile québécoise de ce parti.

Il subsiste des plaies assez vives de toutes ces luttes et M. Wagner constatait lui-même, hier, "qu'il y a encore des tensions et des inquiétudes au Québec actuellement". Une fois de plus, d'ailleurs, le député de St-Hyacinthe s'en

est pris à des membres non élus dans l'organisation du parti.

"M. Clark s'est entouré de son équipe, et je n'ai rien à

dire. Cependant, a-t-il affirmé au cours d'une conversation téléphonique, il est clair qu'il y a des gens qui ne lui donnent pas le vrai portrait de la situation."

Lévesque joue au chat et à la souris

— Danson

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est en train de "jouer dangereusement au chat et à la souris", ce qui aura des effets néfastes sur l'économie, en refusant de fixer une date pour le référendum prévu sur l'indépendance, a déclaré le ministre fédéral de la Défense, M. Barney Danson.

Depuis que le Parti québécois est arrivé au pouvoir, le 15 novembre dernier, M. Lévesque est devenu évasif quant à sa promesse électorale de tenir un référendum d'ici deux ans, a estimé, dimanche, M. Danson, au cours d'une allocution devant la Congrégation Ben Zion de Côte-Saint-Luc, dans l'ouest de Montréal.

Le ministre a exprimé avec insistance l'avis que les Forces armées canadiennes ne devraient, en aucun

cas, être utilisées pour régler le problème de l'indépendance.

Mais le climat d'incertitude qui règne autour de l'avenir de la province "aura des effets négatifs considérables sur l'économie du Québec et par conséquent du Canada", a-t-il dit.

Entre-temps, la direction du Parti québécois va, d'après lui, suivre une stratégie de critique systématique à l'égard de la politique d'Ottawa, dans les différends entre les provinces et le pouvoir fédéral sur les questions économiques.

Ce sont d'abord les Québécois qui feront les frais d'une telle politique, tandis que M. Lévesque s'en prendra à tout le monde sauf à lui-même pour la situation qu'il aura créée et pour le jeu périlleux du chat et de la souris auquel on est en train de jouer."

M. Danson a instamment demandé aux Canadiens français de ne pas "se mettre sur la défensive" dans leur combat "contre les préjugés enracinés et obtus" de certains Canadiens anglais.

Mais M. Danson a ajouté que "la séparation serait une acceptation tacite de la défaite et une reddition devant les forces les plus obscures de l'intolérance".

"En tant qu'homme et en tant que Juif, j'éprouve de la sympathie pour la lutte des Canadiens français qui réclament des garanties culturelles. Nous avons l'obligation morale de soutenir les droits des francophones de la même façon que nous respectons ceux de tous les autres."

Il a appelé ses auditeurs à franchir les barrières culturelles et linguistiques qui empêchent de comprendre les problèmes spéciaux du Québec.

Clark part en tournée

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, entreprendra cette semaine une tournée en Ontario, en Alberta et en Colombie Britannique, et ne reviendra à Ottawa que mercredi, le 26 janvier, soit deux jours après la reprise de la session aux Communes.

M. Clark rencontrera des étudiants de niveau secondaire, des membres de clubs sociaux et participera à des tribunes radiophoniques au cours de sa tournée.

Il se rendra en premier lieu à Kingston, dans la circonscription que représente aux Communes, Mlle

Flora MacDonald, candidate à la direction du parti en février dernier.

Par la suite, M. Clark ira à Toronto, avant de s'envoler pour Vancouver, où il prononcera notamment une allocution devant les membres du Canadian Club. De retour à Ottawa, M.

Clark fera escale à Medicine Hat, en Alberta, où il assistera au congrès de la Western Stockgrowers Association.

Assassinat d'un chef ouvrier

WINDSOR, Ont. (PC) — M. Charles Brooks, président du local 444 des travailleurs unis de l'automobile, a été tué d'un coup de feu à son bureau, lundi, a déclaré un dirigeant du syndicat.

La police signale l'arrestation d'un individu.

Un homme, qui avait quitté les bureaux du syndicat, a déclaré que M. Brooks avait été atteint d'une balle tirée à travers une fenêtre.

Agé de 61 ans, M. Brooks était affûteur d'outils. Il dirigeait le local 444 depuis sa fondation chez Chrysler Canada Ltd. à Windsor en 1956.

Entré chez Chrysler en 1937, il était passé par tous les secteurs de l'usine et avait fait tous les travaux.

Candidat du Nouveau parti démocratique, il fut défait lors des élections fédérales de 1974 alors qu'il tentait de déloger le député libéral Eugène Whelan, aujourd'hui ministre de l'Agriculture.

Il mit ses talents d'organisateur à l'épreuve dans la région de Windsor, en coordonnant la Journée nationale de protestation du Congrès du travail du Canada, qui eut lieu le 14 octobre dernier.

Selon la police, Clarence Talbot, 36 ans, de Windsor, a été arrêté et devrait comparaître mardi devant le tribunal.

M. Brooks avait été réélu au début de cette année président de l'unité syndicale qui groupe 12,000 membres.

Il laisse dans le deuil sa femme et ses trois enfants.

A Toronto, un porte-parole du syndicat a décrit M. Brooks comme un progressiste au sein du mouvement syndical et un homme dévoué à la cause ouvrière.

Dimanche, il avait été réélu président du Conseil canadien des travailleurs unis de l'automobile.

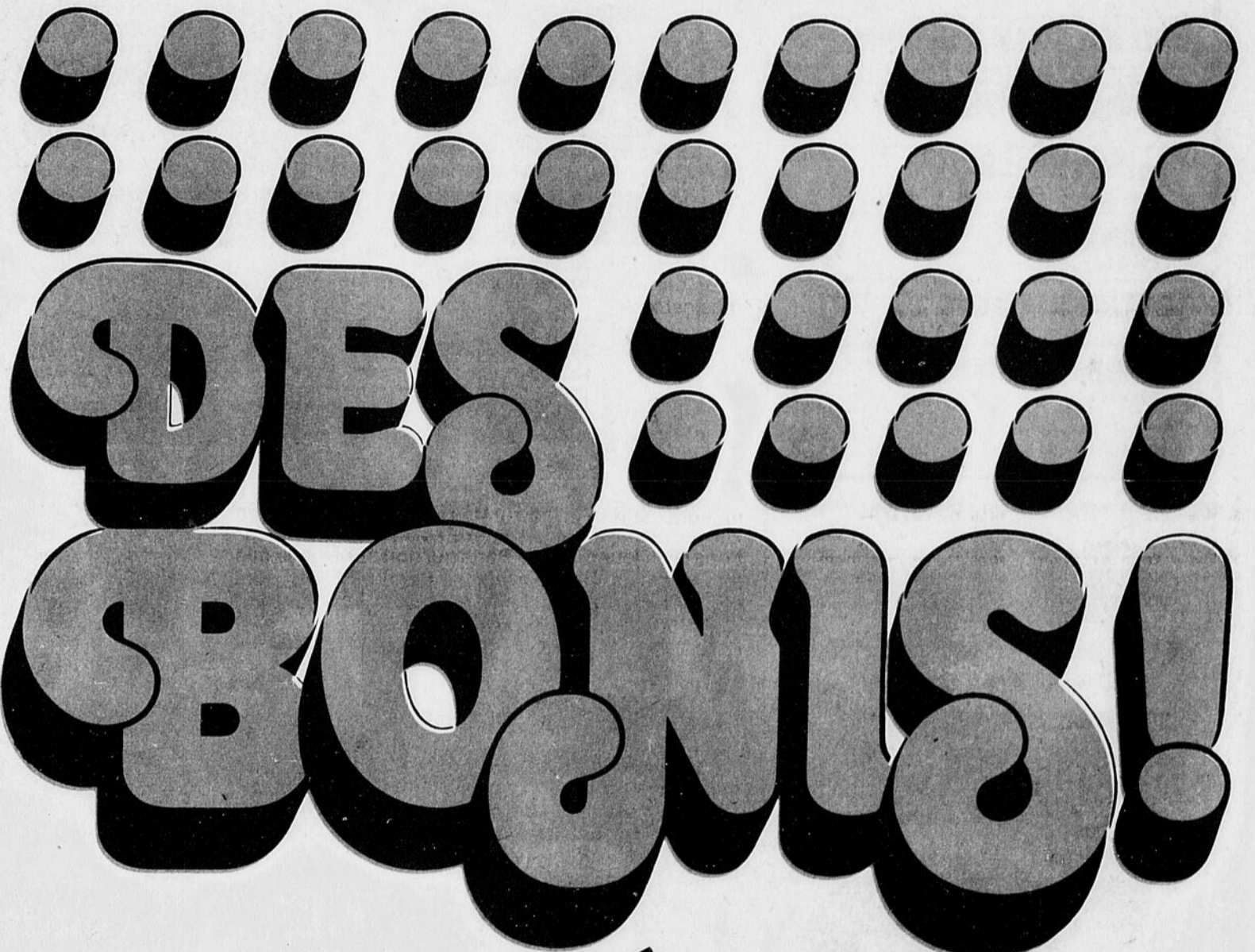
Proclamé l'homme de l'année en mars 1975 par l'United Community Services à Windsor, il était bien connu pour offrir volontairement ses services, a précisé le porte-parole.

A Toronto, M. Dennis McDermott, directeur canadien du syndicat, a émis l'opinion que la politique syndicale n'avait rien eu à voir avec le meurtre.

"C'est une grande tragédie que de perdre un homme du calibre de Charlie Brooks", a déclaré M. McDermott au cours d'une conférence de nouvelles.



ENQUETE — Des officiers enlèvent le corps du chef ouvrier après qu'il eût été descendu dans son bureau, à Windsor, hier. Charles Brooks, la victime était président d'un syndicat de l'auto qui regroupait 12,000 membres. (Téléphoto de la PC)



20 PRIX SPÉCIAUX DE
\$100,000

ET

10 PRIX SPÉCIAUX DE
\$25,000

ont été ajoutés
au 2e tirage

12 \$1 Million
& jusqu'à
150,000
prix
offerts

Vingt prix spéciaux de \$100,000 et dix prix spéciaux de \$25,000 ont été ajoutés au deuxième tirage de Loto Canada. Il n'y a qu'une seule série dans le deuxième tirage de Loto Canada et on vous offre maintenant 12 grands prix de \$1 Million, 28 de \$100,000 et 10 de \$25,000 chacun. Tous les grands prix et les prix spéciaux seront attribués!

Achetez vos billets, dès maintenant, dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez nos détaillants partout au Canada. Vos chances de gagner sont meilleures que jamais auparavant!



Loto
Canada

Chez Provibec on s'occupe de vous



INSCRIVEZ-VOUS A NOTRE PLAN CERTIFICATS DE NOEL 1977

EN VENTE A... **\$100** CHACUN

Pour de plus amples informations voyez votre caissière.

Votre argent est déposée dans un compte en fiducie.

VIANDES A PRIX D'ESCOMPTE

POULET CONGELE, CATEGORIE "A", CANADA, PESANT 3 A 4 LB.

59¢ LA LIVRE

Rôti de fesse de veau CONGELE, DESOSSE, LA LIVRE	1.49
Rôti de fesse d'agneau CONGELE, 1/2 OU ENTIERE, LA LIVRE	1.19
Jambon Pic-Nic "PROVIGO", LA LIVRE	.89
Saucisse fumée AU BOEUF, COORSH, POT. 16 ONCES.	.89
Smoked meat "COORSH", PAQUET 2 ONCES	4 POUR 1.29
Saucisse fraîche "MAISON", LA LIVRE	.83
Cretons "Maison" BOITE 14 ONCES	1.43

FRUITS ET LEGUMES FRAIS A "PRIX D'ESCOMPTE"

Raisins rouges EMPEREUR DES ETATS-UNIS, NO. 1, LA LB.	.69	POMMES McIntosh CULTURE DU QUEBEC	99¢
Echalotes fraîches 2 POT	.49	CELLO 4 LIVRES	99¢
Oignons jaunes ONTARIO NO. 1, CELLO 2 LIVRES	.39		
Citrons de choix 6 POUR	.49		

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

Relish "Provigo" JARRE 24 ONCES	.78	Champignons entiers "PROVIGO", BOITE 10 ONCES	.71
Ketchup "Provigo" BOUEILLE 25 ONCES	.81	Assouplisseur tissus "PROVIGO", FORMAT 128 ONCES	1.32
Café instantané "PROVIGO", JARRE 10 ONCES.	2.99	Détergent "Provigo" EAU CHAUDE, FORMAT 20 LIVRES PLUS 38 OZ GRATIS	8.27



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 17 AU 22 JANVIER 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SON SUJETS A FLUCTUER.

les Prix d'Escompte

...c'est ben correct!



GATEAUX McCAIN
CHOC., VANILLE SURGELES, 19 OZ

99¢ SUPER VALEUR

TOMATES RONDES
"RIVIERA", BOITE 19 ONCES.

33¢ SUPER VALEUR

MELASSE
"GRANDMA", FORMAT 40 ONCES.

99¢ SUPER VALEUR

ECONOMISEZ TOUS LES JOURS AVEC LES PRIX D'ESCOMPTE PROVIBEC

Biscuits "DAVID", POT. 450 GRAMMES COCO SANDWICH	.79	Marinades sucrées "HEINZ", JARRE 24 ONCES	.92	Sacs à poubelles "PROVIPRIX", 26" x 36", POT DE 10	.68
Biscuits soda salés "CHRISTIE", BOITE 16 ONCES	.63	Choux-fleurs et oignons "AYLMER", JARRE 15 ONCES	.88	Stretch'N'Seal PELLICULE, ROUL. 12" x 50 PIEDS	.53
Fromage "Kraft" CHEEZ WHIZ, ECREME, JARRE 16 OZ	1.33	Olives farcies MANZ "GATTUSO", JARRE 12 ONCES	1.04	Papier ciré "CUT-RITE", ROUL. 100 PIEDS	.63
Jus d'orange "KRAFT", FORMAT 32 ONCES	.55	Catelli SPAGHETTI, BOITE 2 LIVRES SPAGHETTINI	.78	Détergent "Mir" LIQUIDE, JUMELLE 2 x 24 ONCES	1.07
Salade de fruits "DELMONTE", BOITE 19 ONCES	.61	Soupe "Habitant" POIS OU LEGUMES, BTE 28 ONCES.	.49	Savon "Dial" REGULIER, ASST. PAQUET 4 BARRES	.93
Poires Bartlett DEMIES "AUSTRAL", BTE 28 ONCES	.71	Pois à soupe "ST-ARNAUD", CELLO 2 LIVRES	.84	Pâte à dents "Crest" ORD. SUPER MENTHE, 150 MILLILITRES	1.58
Fèves jaunes coupées "IDEAL", CHOIX, BOITE 19 ONCES	.36	Mélange "ROBIN HOOD", ENV. 9 ONCES BLANC OU CHOC.	.34	Déodorant "Gillette" RIGHT GUARD, FORMAT 5 ONCES	1.27
Ragoût BOULETTES BOUL. ET PATATES RONDES "CORDON BLEU", BOITE 30 ONCES	1.33	Huile végétale "CRISCO", BOUTEILLE 38 ONCES	1.55	Poudre à bébé "JOHNSON", LARGE, BTE 9 ONCES	1.23
Pain de viande "Klik" MAPLE LEAF, BOITE 12 ONCES	1.01	Shortening Domestic BOITE 2 1/2 LIVRES	1.43	Pansements Band-Aid PLASTIQUE, BOITE DE 100	1.72
Saucisse "Campfire" BURN'S, BOITE 14 ONCES	1.18	Beurre d'arachides KRAFT, CROQUANT, CREMEUX, 16 OZ.	.84	Lames "Gillettes" TRACK II, POT 9 REFILLS	1.77
Saumon rose "CLOVER LEAF", BOITE 1/2 LIVRE	.98	Beurre "Vachon" CAMEL, FUDGE, FORMAT 14 ONCES	.53	Fixatif "Dry Look" AEROSOL 6 ONCES	1.28

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 645 ST. JUDE ST., ALMA	Welle Côté 439 RACINE E., CHICOUTIMI	Marcel Hudon N. D. DE LA DORE	Charles Regnier 33 St-Georges, ST JEROME
Marché Général Inc. 1415 Manoir, ISLE-MALIGNE	Gérard Charest 452 Fradette, Chicoutimi	A. Simard & Fils PORT ALFRED	L. Lemieux & Fils 169 PRINCIPALE, ST LEON
Camil Desbiens 803 HERBERT, DESBIENS	Fortin & Mèrette RIVIERE DU MOULIN	Marché Banco Ltée 477 SIMARD, ST AMBROISE	Noël Darveau 2 DU MOULIN, ST THOMAS
Florent Lachance 274 PRINCIPALE, ST-PRIME	Marc Doré N.-DAME HEBERTVILLE	Marché Banco No-3 67 St-Joseph, St C. MARIE	Boucherie Moderne CHUTES AUX OUTARDES
Placide Collard 219 LASALLE, ARVIDA	J-Edmond Maltais 495 St-Jacques, JONGUIERE	Fernand Tremblay ST DAVID DE FALARDEAU	J. H. Boulianne 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Racine 244 RACINE, ARVIDA	Marcel Bouchard 70 CABOT, KENOGAMI	Girard & Fils 242 Sac-Coeur, ST-FELICIE	Marché Sirois 15, 2e Rue, FORESTVILLE
Camil Gagné 1025 rue Bogot, Bogotville	Raymond Bouchard 86 Ste-Famille, Kenogami	Raymond Privé ST-HEDWIGE	Epicierie D. H. Inc. 87 GAUTHIER, LAROCHE
Marché E.L.T. 455 VICTORIA, BAGOTVILLE	Jacques Savard 53 DEQUEN, MISTASSINI	Eddy Lavoie 20 A Blvd. St-Jean, Arvida	Saguenay Store 750 RUE PRICE, ALMA
Leon Belonger 942 BOILEY, CHICOUTIMI	Victor Boulianne 400 St-Cyrille, NORMANDIN	Côté & Frères 47 ST-ANDRE, ST JEROME	Marché Provibec 452 Blvd. Gerald Harvey, Jonquière